I. GESTION DE LA DETTE ET DES CREANCES PUBLIQUES

1.1. GESTION DE LA DETTE ET DES CREANCES INTERIEURES

1.1.1. Gestion de la dette intérieure

La dette publique intérieure par opposition à la dette extérieure est celle due par l'Etat aux créanciers résidents. Le champ d'application de cette dette est constitué des éléments suivants : (i) les bons et billets du trésor, (ii) les bons et billets de la banque centrale, (iii) les prêts intérieurs, (iv) les titres d'obligations, (v) les titres d'Etat, (vi) les arriérés de paiement appelés communément arriérés budgétaires.

A ce jour, la dette intérieure de la République Démocratique du Congo est essentiellement constituée des arriérés budgétaires catégorisés en :

- dette financière ;
- dette sociale ;
- marché des travaux publics et de génie civil ;
- marché des fournitures ;
- condamnations judiciaires et indemnisations ;
- loyers et autres services.

1.1.1.1. Situation avant le 31/12/2001

La gestion de la dette publique intérieure n'a été assurée effectivement par l'Office[1] qu'au cours des années 1989 -90. Plusieurs années avant 1990, ce volet de la dette publique a été géré par les services centraux du Ministère des Finances et Budget.

Les premières accumulations des arriérés de payement de l'Etat sont apparues au début de la décennie 80. Les difficultés de trésorerie qui se sont aggravées au cours des années 90 ont accru de façon disproportionnée le volume de ces arriérés intérieurs. Non inventoriés, ceux-ci n'ont aucunement attiré l'attention des gestionnaires des deniers publics alors qu'ils ont constitué un frein à l'essor économique et au développement des affaires.

En vue d'établir un état des lieux des finances publiques, le Ministre des Finances et Budget a institué, en 1998, une Commission de la Dette Intérieure (CDI) chargée entre autre de faire l'inventaire des dossiers des arriérés budgétaires et de procéder à leur certification. Sur base du rapport de cette Commission, le Gouvernement a décidé, en mars 2000, de transférer à l'OGEDEP tous les dossiers de la dette intérieure en vue de leur comptabilisation au grand livre de la dette publique. Cette décision a permis au Gouvernement de tenir l'inventaire et de cerner progressivement le volume des arriérés budgétaires, et pour les créanciers, de disposer d'un interlocuteur unique.

[1] Par l'Office : entendez l'OGEDEP

En vue de rendre effective l'intégration de cette dette dans le fichier existant de la dette publique, l'Office a:

- poursuivi la collecte des créances impayées ;
- trié et regroupé les dossiers par nature comptable ;
- arrêté les critères objectifs de certification des dettes au regard du règlement général de la comptabilité publique et des marchés publiques ;
- procédé à la certification des dettes ;
- fixé les mécanismes de gestion de cette dette ;
- tenu la comptabilité ;
- planifié et ordonnancé le service de la dette.

L'OGEDEP a ainsi poursuivi la certification dont les premiers comptes ont été arrêtés au 30/06/1997 par la Commission de la dette publique. Avant d'envisager toute possibilité de paiement, le Gouvernement, via le BCECO, a recouru aux services de la maison d'audit externe « PriceWaterHouseCoopers » en vue de valider les dettes déjà certifiées au 30/06/1997. L'auditeur a également procédé à la certification et à la validation des créances intérieures antérieures au 31 décembre 2001.

L'encours total de la dette validée par « PriceWaterHouseCoopers » dont le rapport figure dans le journal officiel de la République Démocratique du Congo n°spécial du 28 juin 2004, représentait un encours total de $US 1.270,59 millions répartis comme suit :

Figure 1 : Encours de la dette intérieure validée par PriceWaterHouseCoopers (En %)

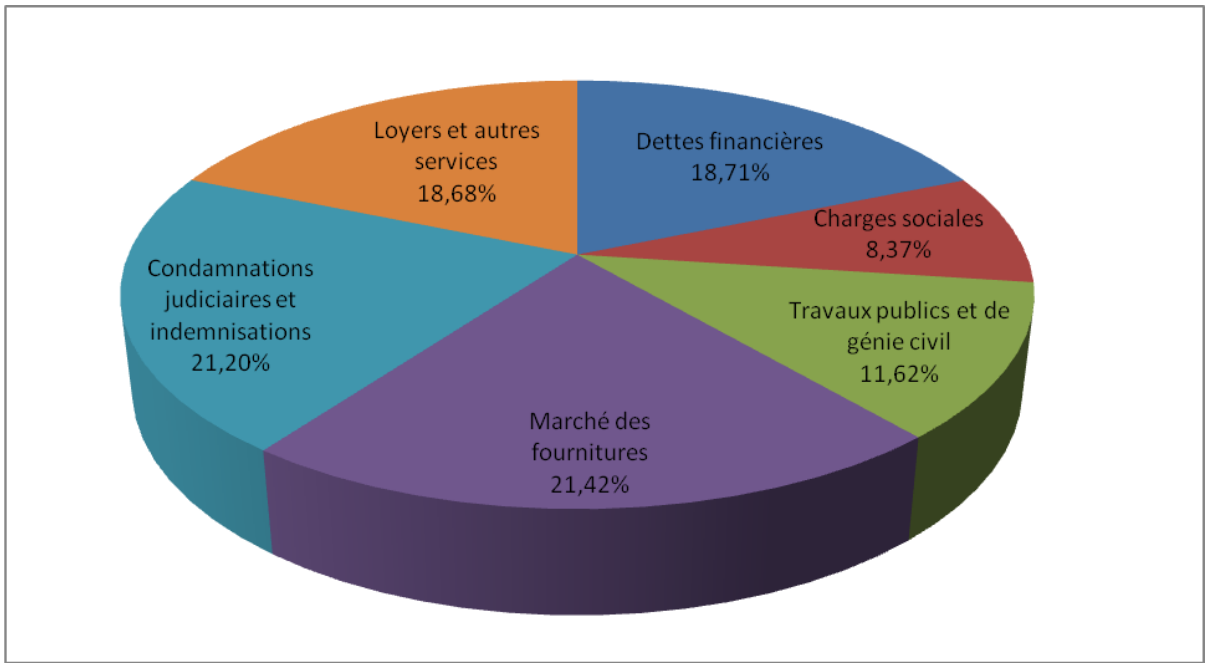

Il sied cependant de relever qu'après ce rapport de validation, il a été constaté que la dette au 31/12/2001 n'avait pas été recensée de façon exhaustive. Le Gouvernement a lancé une campagne de collecte sur toute l'étendue de la République à l'issue de laquelle 2.676 dossiers supplémentaires correspondant à la période d'avant 2001 ont été recensés. Pour certifier et valider ces déclarations de créance, il a encore fait recours à un cabinet d'audit international, dénommé KPMG, qui, à ce jour, n'a rendu que partiellement son rapport dans lequel la dette intérieure est évaluée à $US 284,79 millions.

1.1.1.2. Situation après le 31/12/2001

Pour la période post 2001, l'Office a certifié et validé 243 déclarations de créances pour un montant total de $US 99,69 millions réparti de la manière suivante :

Figure 2 : Dette intérieure validée par l'OGEDEP après 2001(En %)

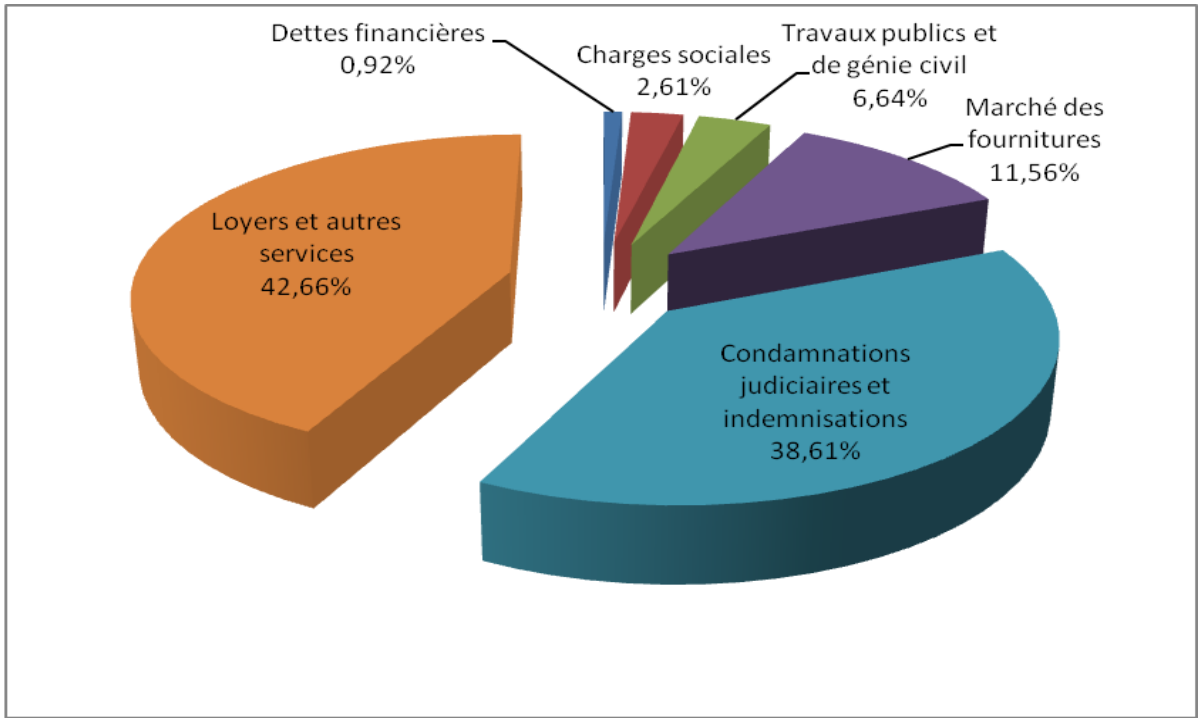

1.1.1.3. Service de la dette intérieure

Dans le cadre du programme économique du Gouvernement, le secteur privé a été reconnu comme le moteur de relance économique. Il a été affecté par le cadre macro-économique marqué par des désarticulations importantes et des guerres à répétition. Dès lors, le Gouvernement s'est fixé un objectif de relance du secteur privé en réglant tant soit peu les dettes commerciales privées à impact visible et immédiat, et dont le recyclage est susceptible d'aider à son redémarrage.

Dans son effort de réunir les ressources nécessaires pour ce volet, le Gouvernement est parvenu, en sus des ressources du Trésor, à mobiliser deux dons de la Banque mondiale.

Le premier, de l'ordre de $US 42,5 millions, a servi au payement de la première tranche, tandis que le second, d'environ $US 50 millions obtenu dans le cadre du Projet d'Urgence de Réhabilitation Urbaine et Sociale (PURUS), a permis d'apurer les 2ème et 3ème tranches de la sous-composante commerciale. En vertu du principe de traitement comparable des créanciers, le Gouvernement a exigé de ses créanciers locaux éligibles au paiement, des décotes comparables à celles consenties par les créanciers du Club de Paris. C'est dans ce cadre que la banque d'affaires Sterling Marchant Finances Bank a été recrutée pour négocier au nom du Gouvernement avec ces créanciers.

De part leur caractère spécial, les autres créances à savoir, les créances sociales, les créances des entreprises publiques de même que celles résultant des condamnations judiciaires et des indemnisations diverses ont été exclues des premières urgences de paiement de la dette intérieure, et, ont été par conséquent déclarées non éligibles au bénéfice du paiement sur ressources Banque Mondiale. Aussi certains créanciers commerciaux bien qu'éligibles au paiement, ont opposé un refus catégorique à toute décote sur leur dû. Au total, $US 731,38 millions de dettes intérieures ont été exclus de l'opération de décote dont $US 539,22 millions dus aux créanciers ayant rejeté tout compromis sur la décote.

La Sterling Bank a négocié et obtenu un accord de remise avec 871 créanciers, personnes physiques et morales, pour un portefeuille initial de $US 365,636 millions. La performance globale indiquait que 97,44 % du stock négocié avait fait l'objet d'un accord formel de remise entre les créanciers et le Ministre des Finances au taux moyen de décote d'environ 80%.

Ainsi, sur une dette initiale de $US 365,636 millions, l'Etat est resté redevable de $US 96,971 millions dont le règlement s'est exécuté comme suit :

- 2005 : $US 42,313 millions (Banque Mondiale/Accord 3862 – RDC) ;
- 2006 : $US 6,120 millions (Trésor public) ;
- 2007 : $US 23,817 millions (Banque Mondiale/PURUS) ;
- 2008 : $US 24,721 millions (Banque Mondiale/PURUS).

1.1.1.4. Situation de la dette intérieure au 31/12/2008

L'encours total de la dette intérieure à fin 2008 s'élève à USD 1.289,43, ventilé de la manière suivante :

Tableau 1 : Dette intérieure à fin 2008 (En millions de $US)

Rubrique	Montant
1. Encours PriceWaterHouseCoopers non conventionné	904,95
2. Encours KPMG non conventionné	284,79
3. Encours OGEDEP	99,69
4. Stock au 31 décembre 2008	**1.289,43**

1.1.2. Dette rétrocédée et garantie

La dette rétrocédée est celle que l'Etat contracte et rétrocède aux entreprises publiques, privées ou mixtes pour l'exécution d'une tâche spécifique et dont le service est assuré indirectement par ces entreprises bénéficiaires suivant les prescrits des accords de rétrocession. La dette garantie, quant à elle, est celle contractée par les tiers, personnes morales ou physiques, publiques, privées ou para-publiques avec la garantie de remboursement de l'Etat.

Au cours de dernières décennies, les entreprises bénéficiaires de la dette rétrocédée ont connu les mêmes difficultés que l'économie nationale dans son ensemble. Elles ont affronté des problèmes récurrents de réduction drastique du chiffre d'affaires et de précarité de la trésorerie. C'est ce qui justifie le cumul des arriérés évalués à USD 1.223,46 millions et répartis comme suit :

Tableau 2 : Stock de la dette des entreprises bénéficiaires des prêts rétrocédés au 31/12/2008(En millions de $US)

Entreprises	Encours	Arriérés				Stock de la dette
		Principal	Intérêts	Prime de gestion	Total	
1. REGIDESO	42,90	60,18	13,60	3,30	77,06	119,98
2. OKIMO	2,11	17,05	14,98	0,29	32,32	34,42
3. RVM	0,00	12,46	6,38	0,11	18,96	18,96
4. RVF	0,00	6,93	5,13	0,22	12,27	12,27
5. OCPT	2,54	20,43	7,67	0,79	28,89	31,42
6. SINELAC	3,23	35,68	33,46	2,67	71,81	75,03
7. SOCOBE	0,00	0,90	0,64	0,00	1,54	1,54
8. SNCC	42,17	250,55	168,15	5,19	423,90	466,07
9. GECAMINES	0,00	20,60	8,12	0,00	28,72	28,72
10. SNEL	40,04	49,07	20,21	2,05	71,33	111,36
11. STUC	11,87	0,00	0,81	0,22	1,03	12,90
12. ONATRA	35,15	182,84	85,96	6,06	274,86	310,02
13. MIBA	0,72	0,00	0,03	0,01	0,04	0,76
TOTAL	**180,73**	**656,68**	**385,14**	**20,91**	**1042,73**	**1223,46**

1.1.3. Dossier des acquéreurs

La multiplicité des centres d'exécution des mesures de zaïrianisation du 30 novembre 1973 n'a pas permis de centraliser l'information et de connaître le nombre des unités zaïrianisées. Sur base des copies des lettres d'attribution retrouvées dans différents Ministères, une Commission ad hoc a plus tard dressé une liste des acquéreurs de ± 4.000 unités zaïrianisées dont :

- ☞ Près de 3.000 unités n'ont pas de dossiers physiques à ce jour ;
- ☞ 1070 dossiers ont été transférés à l'OGEDEP parmi lesquels 97 rétrocédés aux anciens propriétaires, 321 apurés à ce jour et 652 en force.

1.1.3.1. Recouvrement des créances sur les acquéreurs

La loi 78/003 du 20 janvier 1978 a accordé 10 ans à tous les acquéreurs pour payer la totalité de leur dette à l'Etat. A ce jour, le constat fait indique malheureusement que peu d'entre eux se sont acquittés de leurs obligations. Si bien que non seulement l'Etat n'a pas pu disposer des ressources nécessaires pour indemniser les anciens propriétaires mais aussi, face à la dépréciation continue de la monnaie nationale et aux difficultés économiques récurrentes, le volume des arriérés a pris des proportions qui perturbent même les débiteurs de bonne volonté.

Dès l'année 1997, l'Office a donné une nouvelle impulsion à son effort de recouvrement. Il a dans ce cadre multiplié des communiqués de presse pour faire pression sur les acquéreurs en publiant les noms des défaillants et initié le retrait des biens.

De 1978 au 31 décembre 2005, l'Etat a recouvré l'équivalent de DTS 8.436.152,09 contre des arriérés de l'ordre de DTS 274.923.968,00, soit près de $US 404,14 millions. En 2006,2007 et 2008, l'Office a recouvré respectivement CDF 56.039.716,76, CDF 88.500,34 et CDF 520.041.360,40 soit respectivement $US 111.315,87, $US 177,28, $US 818.338,77.
Aussi, l'OGEDEP a délivré 21 attestations d'apurement dont la plupart concernent des réattributaires des biens pour lesquels les premiers acquéreurs ont été déclarés défaillants.

A fin 2008, l'Office avait en gestion 652 dossiers répartis comme suit par Province :

Figure 3 : Dossiers en force par Province gérés par l'OGEDEP (En %)

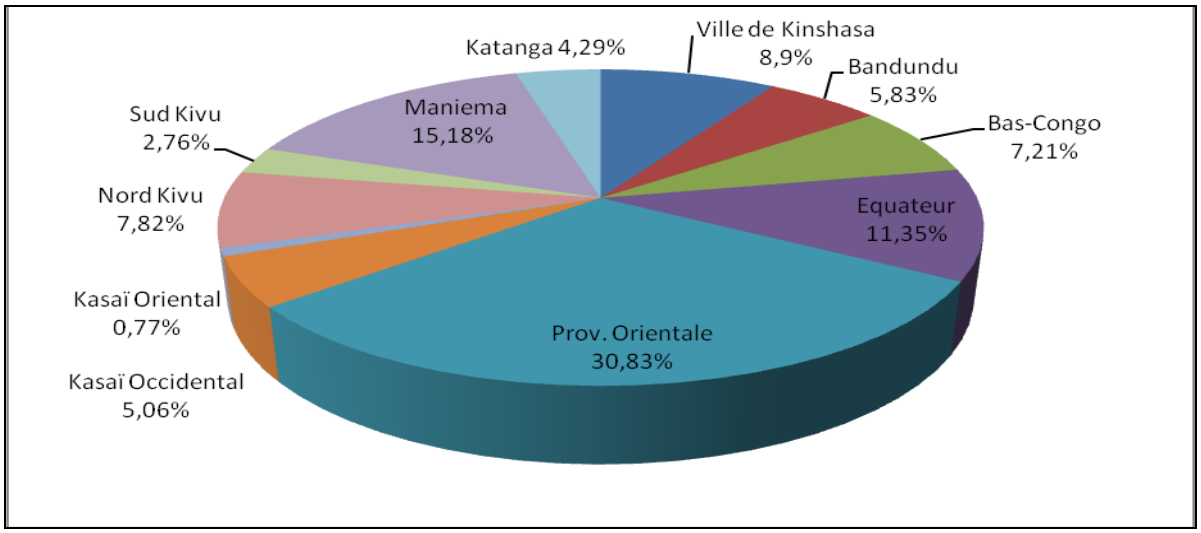

1.1.4. Créances ex-FCD

En exécution de l'Ordonnance loi n° 89/172 du 07 août 1989 portant transfert du patrimoine du Fonds des Conventions de Développement à la BCA, au FPI et à l'OGEDEP, il a été transféré à l'Office 161 dossiers de prêts à recouvrer.

A ce jour, le niveau de traitement de ces dossiers se présente comme suit :

- 66 prêts apurés dont 36 avec attestation d'apurement ;
- 95 prêts en force avec des arriérés cumulés de l'ordre de CDF 2.617.928.223,00, soit $US 4.094.863,00.

Toutefois, l'Office n'a recouvré que des sommes modestes totalisant plus ou moins $US 3.000 pour la période sous revue.

1.2. GESTION DE LA DETTE ET DES CREANCES EXTERIEURES

1.2.1. Gestion de la dette extérieure

Concernant la gestion de la dette publique extérieure, la période 1991-2008 peut être scindée en deux sous- périodes : 1991-2000 et 2001-2008.

Fortement marquée par la rupture de la coopération structurelle, la première est, sur le plan économique, l'époque des pires difficultés de l'histoire récente du pays avec un pic d'inflation de 9.796,9 % en 1994. Durant cette période, le pays n'a pas reçu d'aide de l'extérieur. D'un autre côté, il a accumulé d'importants arriérés du service de la dette.

A partir de l'année 2001, à la faveur du changement politique, le Gouvernement a renoué avec ses principaux partenaires politiques et économiques, tant bilatéraux que multilatéraux. Pour relancer l'économie, il a pris des mesures courageuses relatives à la correction des déséquilibres marquants de l'économie. Dans la foulée, il a mis sur pied un programme économique dit « PIR » avec l'appui des Institutions de Bretton Woods. En 2003, le FMI et la Banque Mondiale ont fortement soutenu le Gouvernement pour trouver des solutions à l'épineuse question des arriérés de la dette de la RDC, préalables à la conclusion d'un programme économique formel.

1.2.1.1. Situation de la dette extérieure de 1991 à 2000

Hormis quelques paiements sporadiques en 1991 et en 1992, notamment en faveur de l'IDA, la période 1991-2000 a été celle de l'accumulation des arriérés. Toute l'action de l'Office au cours de cette période a porté sur les arriérés auxquels aucune piste de solution n'a été trouvée. Cette situation a perduré jusqu'à fin 2002 à cause de l'attentisme qui a suivi le PIR et du délai de mise en vigueur de l'Accord du Club de Paris du 13 septembre 2002.

En dépit de l'absence de nouveaux engagements et de décaissements sur les prêts en cours, le stock de la dette extérieure au cours de cette période s'est accru des arriérés d'intérêts. De $US 10,274 milliards à fin 1991, il est passé à $US 12, 467 milliards à fin 2001.

1.2.1.2. Situation de la dette extérieure de 2001 à 2008

Sur le plan économique, l'année 2001 a commencé avec une lueur d'espoir. A l'avènement du nouveau pouvoir, la communauté internationale a renoué avec la RDC.

Après la conclusion du Programme Economique du Gouvernement appuyé par le FMI et la Banque Mondiale, le Club de Paris, principal groupe de créanciers, a été sollicité et a conclu successivement deux accords dont le second fait suite à l'admission de la République Démocratique du Congo à l'Initiative PPTE. Le Gouvernement a gagné le pari inattendu des arriérés dont le point culminant est l'Accord avec le Club de Paris qui a porté sur plus de $US 8 milliards dont un allégement de $US 4,68 milliards. La finance internationale a repris ses apports et affiché à nouveau son intérêt pour la RDC.

De 2002 à 2005, l'activité de l'OGEDEP s'est inscrite principalement dans le schéma du strict respect des critères de performance du programme économique, point d'ancrage de toute action gouvernementale, en vue d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Il s'agit notamment de :

- ☞ l'exécution fidèle des échéances de la dette extérieure et la non accumulation des arriérés ;
- ☞ la conclusion des accords d'allègement de la dette hors Club de Paris en vertu du principe de traitement comparable des créanciers ;

- la conclusion de nouveaux crédits uniquement concessionnels avec un minimum d'élément don de 35 % ;
- la publication semestrielle du bulletin statistique de la dette.

1.2.1.2.1 Traitement des arriérés des multilatéraux

Le règlement des arriérés a été une condition de reprise de la coopération avec les milieux financiers internationaux. Avec l'appui de certains pays, le Gouvernement a conclu des accords financiers particuliers pour apurer les arriérés dus aux créanciers multilatéraux pour qui les mécanismes classiques d'annulation ou de rééchelonnement ne s'appliquaient pas.

La BEAC a été la première institution multilatérale à avoir convenu une solution particulière à la question des arriérés. Evalués à DTS 26,1 millions, ces arriérés ont été réglés par un accord de rééchelonnement conclu le 09 janvier 2001, sur 9 ans dont 3 de grâce.

L'accumulation des arriérés au titre de paiement d'obligations financières envers le FMI et la conduite inadéquate des politiques macro-économiques a conduit à la suspension des relations avec cette Institution. Déclarée non éligible aux ressources générales du FMI en septembre 1991, la RDC a été suspendue des droits de vote et des droits connexes en juin 1994. Au terme du premier semestre de l'année 2002, le montant des arriérés qui s'élevait à $US 519 millions a été soldé.

Ces arriérés ont été soldés le 02 juin 2002 par un crédit-relais obtenu de la France, de la Belgique, de la Suède et de l'Afrique du Sud. Dans sa réunion du 12 juin 2002, le Conseil d'Administration du FMI a consenti au pays un prêt de $US 750 millions au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Avec la Banque Mondiale, les relations financières ont été suspendues en décembre 1992, année au cours de laquelle les prêts à la République Démocratique du Congo ont été déclarés improductifs. Evalués à $US 345 millions à fin juin 2002, les arriérés envers cette institution ont été apurés pour $US 330 millions par le crédit de relance économique, tandis que le solde a été réglé par les crédits relais obtenus de la France et de la Belgique.

S'agissant du Groupe de la BAD, c'est le 15 avril 1991 que la RDC est tombée sous sanction pour cause d'arriérés sur prêts et à partir de ce moment elle n'a plus bénéficié de financement de la part de cette institution. Au début de 2001, la BAD s'est impliquée, en étroite collaboration avec le FMI et la Banque Mondiale, dans la recherche de solutions à l'épineux problème des arriérés de la RDC. Dans ce cadre, le mécanisme d'apurement approuvé le 26 Juin 2002 par le Conseil d'Administration du groupe a retenu les 4 étapes suivantes :

- apurement des arriérés FAD de $US 70 millions par un don ;
- paiement partiel des arriérés BAD de $US 60 millions sur un total de $US 978 millions ;
- consolidation du stock résiduel augmenté de tranches non échues en un prêt non concessionnel de 20 ans au taux de 8,9% l'an ;
- octroi d'un allégement pour le service futur de la dette.

Il a été convenu, dans le cadre du programme triennal, que la République Démocratique du Congo prenne langue avec les autres créanciers multilatéraux pour la consolidation des arriérés tout en s'assurant qu'il n'y ait pas de transferts nets négatifs durant la première année du programme.

A fin 2008, la RDC n'a pas accusé d'arriérés envers les institutions multilatérales. En perspective du point d'achèvement de l'IPPTE, ces Institutions ont accordé des allégements intérimaires qui se chiffrent à $US 363,77 millions pour la période allant de 2003 à 2008, comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau 3 : Allégements accordés par les institutions multilatérales de 2003 à 2008 (En millions de $US)

Créancier	Montant	%
Banque Africaine de Développement (BAD)	65,211	17,92
Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)	0,968	0,27
Banque Européenne d'Investissement (BEI)	33,648	9,25
Fonds Africain de Développement (FAD)	26,271	7,22
International Development Association (IDA)	201,962	55,52
Société Financière Internationale (SFI)	35,714	9,82
TOTAL	363,773	100,00

Figure n° 4 : Répartition des allègements accordés par les institutions multilatérales (En %)

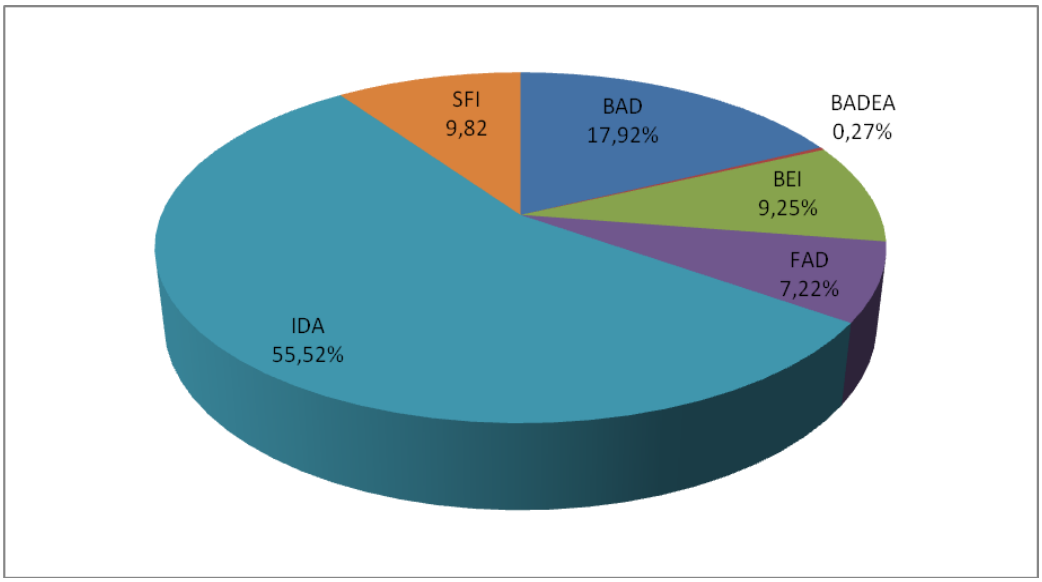

1.2.1.2.2 Accord du Club de Paris du 13 septembre 2002

Suite à la conclusion du Programme Economique du Gouvernement et à l'approbation de la FRPC, les créanciers du Club de Paris ont conclu le 13 septembre 2002 un accord de rééchelonnement de la dette de la RDC. Cet accord a traité environ $US 8. 980 millions d'échéances, dont près de 16 % relatifs aux prêts APD. Ce montant comprenait $US 8.490 millions d'arriérés en principal, intérêts contractuels et intérêts de retard au 30 juin 2002 et $US 490 millions d'échéances en principal et en intérêts tombant entre le 1er juillet 2002 et le 30 juin 2005.

Conclu selon les « Termes de Naples », cet accord a retenu les principaux éléments suivants :

- remboursement des prêts APD pré-date butoir sur 40 ans, dont 16 ans de grâce, à un taux d'intérêt au moins aussi favorable que le taux concessionnel de ces prêts;
- traitement des échéances sur les crédits commerciaux pré-date butoir de manière à obtenir un taux de réduction de 67 % prenant en compte les traitements déjà mis en œuvre par le Club de Paris ;
- rééchelonnement des montants restants sur 23 ans dont 6 ans de grâce à un taux du marché.

Ce retraitement a conduit à l'annulation de $US 4.683 millions d'arriérés et d'échéances courantes sur un total de $US 8.473 millions. La différence de $US 3.790 millions a fait l'objet d'un rééchelonnement. Le service de la dette découlant de ce retraitement et tombant entre le 1er juillet 2002 et le 30 juin 2005 est passé à $US 391 millions, correspondant à une partie des intérêts dus sur les sommes jadis rééchelonnées et sur le service de la dette post-date butoir.

Dans le cadre de cet accord, les créanciers du Club de Paris ont fait la promesse de porter le taux de réduction à 90 %, selon les termes dits de Cologne, dès que la RDC atteindra le point d'achèvement de l'IPPTE.

En octobre 2002, le Gouvernement a entrepris une campagne de négociation et de conclusion des accords bilatéraux avec les 15 pays créanciers signataires de l'accord du 13 septembre 2002, comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau n° 4 : Accords bilatéraux de rééchelonnement du 13 septembre 2002 (En millions de $US)

Pays	Date de négociation	Montant initial des créances	Montant annulé	Montant rééchelonné	Réduction taux d'intérêt consolidé	Réduction Taux d'intérêt de pénalité	Réduction intérêt de retard
Belgique	23/10/2002	1241,68	813,83	427,85	1,0838 à 0,8675%	2 à 0,5%	-
Espagne	28/10/2002	15,09	-	15,09	7,4 et 9,8% à Libor 1,56625 + marge	1 à 0,5%	-
France	22/11/2002	1416,97	755,47	661,50	TEC +0,5% ; APD 3%	6 à 5,7% ;Ech.Fut 0,7%	Euros 42.000.000,00
Canada	19/11/2002	77,54	48,82	28,72	Taux préférentiel +0,5%	2 à 1%	$US 2.555.357 ,65
Brésil	25/04/2003	4,20	2,55	1,65	-	-	-
Royaume -Uni	28/11/2002	283,73	173,83	109,90	Libor +0,5%	-	-
Pays-bas	02/12/2002	458,32	307,07	151,25	5,9 et 5,5%	9,6 à 9%	$US 22.631.216 ,31
Suède	26/11/2002	245,54	164,51	81,03	Libor +0,5% ; Sibor +0,5%	-	$US 12.590.944,61
Autriche	10/12/2002	88,06	-	88,06	0,8129 et 2,2132%	-	-
Italie	25/04/2003	795,32	381,40	413,92	-	-	-
Suisse	20/12/2002	21,25	11,50	9,75	-	–	-
Etats-Unis	18/04/2003	2453,57	1643,89	809,68	-		-
Allemagne	27/03/2003	634,86	345,48	289,38	7,7 à 5,65% ; 2 à 1,88%	1 à 0.5 %	-
Norvège	27/02/2003	39,19	21,65	17,54	Libor +0,5%	0,5 à 0,35 %	-
Japon	24/06/2004	697,94	13,28	684,66	-	-	-
TOTAL		8473,26	4683,28	3789,98	–	-	-

1.2.1.2.3 Accord du Club de Paris du 22 novembre 2003

L'admission du pays au point de décision de l'IPPTE, le 23 juin 2003, a motivé le Club de Paris à conclure un avenant à l'accord du 13 septembre 2002. Dès lors, la RDC devait bénéficier des allègements supplémentaires de 23 % au-delà des Termes de Naples, pour atteindre un total d'allégement de 90% selon les Termes de Cologne.

Cet avenant a traité environ $US 391 millions, base initiale du service après le 13 septembre 2002 et sur laquelle les membres du Club ont consenti encore 70% d'allègement complémentaire pour atteindre l'objectif de Cologne. En termes de service, il est resté un solde de $US 129 millions à payer ou à rééchelonner. Le tableau ci – dessous renseigne sur ces allègements.

Tableau n° 5 : Allégements intérimaires du service de la dette extérieure du 1er juil. 2003 au 30 juin 2005 (En milliers de $US)

Pays	Organisme	Service initial après le club de Paris du 13 /09/2002	Service annulé		Service à payer ou à rééchelonner	
			Montant	En %	Montant	En %
Belgique	1. Gouvernement Belge 2. Ducroire	33 100,88	23 049,27	70	10 051,61	30
Italie	3. Médiocredito Centrale 4. Sace	102 802,72	86 194,92	100	16607,8	-
France	5. Banque de France (23) 6. A.F.D 7. Coface	129 409,14	57 676 ,01	100	71 733,13	-
Royaume – uni	8. ECGD	1 113,23	1 113,23	70		30
Canada	9. EDC	253,16	186,47	70	66,69	30
USA	10. USA	57 296,48	42 824,85	70	14 471,63	30
Norvège	11. GIEK	595,34	587,34	70	7,81	30
Pays-bas	12. GERLING NCM	1 001,24	559,69	70	441,62	30
Autriche	13. KONTROLL BANK	553,44	375,46	70	177,98	30
Allemagne	14. HERMES 15. KFW	56 317,95	46 319,93	100	9 998,02	-
Japon	16. JBIC 17. Ministère du Commerce et de l'industrie 18. HITACHI	4 198,88	2 215,13	70	1 983,75	30
Brésil	20. IRB Réas.	212,17	-	-	212,17	-
Espagne	21. ICO 22. CESCE	2 693,43			2 693,42	-
Suède	23. EKN	1 021,23	994,97	70	26,26	30
Suisse	24. BGRE	25,32	25,32	100		-
Emirats Arabes Unis		510,26	--	-	-	-
TOTAL		391 104 ,86	262 122,52	-	128 471, 89	-

Il sied d'indiquer que le programme du Gouvernement ayant été suspendu à fin décembre 2005, le bénéfice de cet avenant a également été suspendu.

Depuis le second semestre 2006, le pays a accumulé des arriérés techniques ([2]) vis-à-vis du Club de Paris. A ce jour, ces arriérés s'élèvent à environ $US 1.011,91 millions, non compris les intérêts de retard compte tenu de la non application des termes de Cologne par manque d'un accord formel avec le FMI.

Dans l'hypothèse de la conclusion d'un accord formel avec le FMI en juillet 2009, le montant à payer pour le reste de l'année 2009 envers le Club de Paris, s'élèvera à $US 71.461.000 contre $US 411.911.000 sans programme.

1.2.1.2.4 Allègements obtenus des Club de Londres et de Kinshasa

En 2008, pour ce qui est du Club de Londres, la Banque Mondiale a rendu disponibles des ressources pour les études préalables à l'opération de règlement de la dette extérieure (ORDE) visant l'apurement, après négociation d'une décote de la dette envers ce Club. Le Gouvernement a engagé, via le BCECO, deux consultants financier et juridique pour le traitement de ce dossier. A cet effet, les comptes du Club de Londres ont été provisoirement réconciliés avec la California Union Bank, banque de service, pour situer le stock de la dette à $US 846 millions. Il est à noter également que la Belgolaise s'est retirée du Club de Londres, renonçant ainsi au recouvrement d'un encours de $US 322 millions et des intérêts subséquents sur un encours total de $US 359 millions dus par la RDC.

Concernant la dette envers les membres du Club de Kinshasa, le Gouvernement a poursuivi les négociations avec ces créanciers en vue d'obtenir des allègements en vertu du principe de traitement comparable des créanciers. Au 31 décembre 2008, la situation globale des dossiers du Club de Kinshasa négociés se présentait comme suit :

Tableau n° 6 : Situation globale du dossier de Club de Kinshasa (En millions de $US)

Montant avant allègement	Taux moyen d'allégement	Montant annulé	Dette résiduelle rééchelonnée
1.138,36	73%	632,28	306,08

L'évolution des annulations par les créanciers membres du Club de Kinshasa de tout ou partie des obligations de la RDC se présente comme suit :

- 2003 : $US 87,29 millions ;
- 2004 : $US 293,66 millions ;
- 2005 : $US 54,59 millions ;

[2] Arriérés techniques: arriérés accumulés en attendant la conclusion d'un accord d'allègement, tel que tacitement ou explicitement convenu entre débiteur et créancier.

- 2006 : $US 278,48 millions ;
- 2007 : $US 110,00 millions ;
- 2008 : $US 8,26 millions .

Figure n° 5 : Evolution des annulations de Club de Londres et de Kinshasa de 2003 à 2008 (En millions de $US)

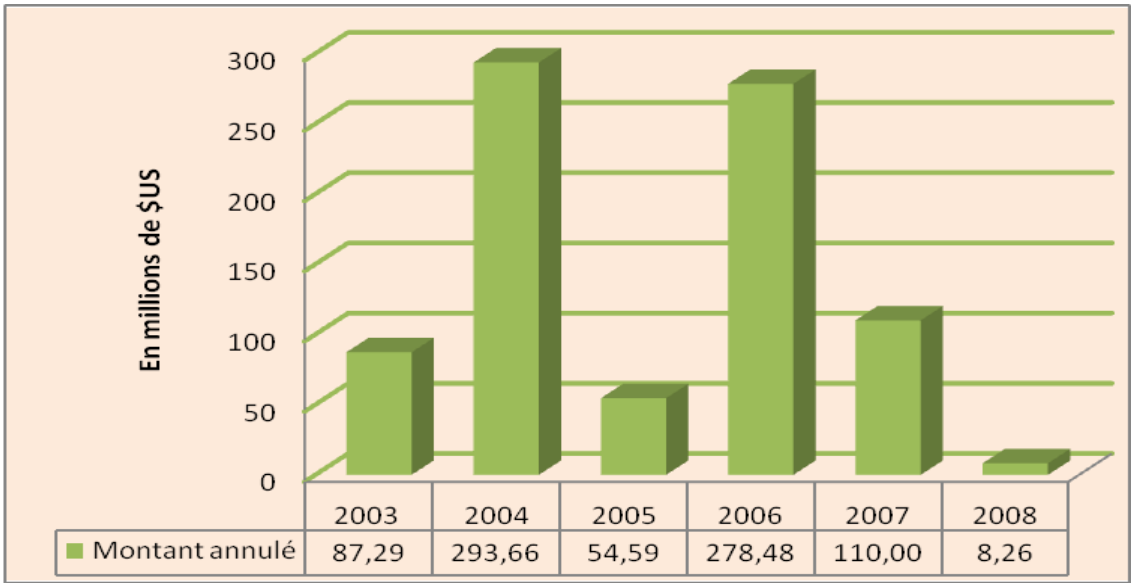

1.2.1.2.5 Nouveaux engagements extérieurs

Du fait de la rupture de la coopération, il n'y a presque pas eu d'engagements nouveaux au titre de la dette extérieure entre 1991 et 2001. Seuls quelques pays ont maintenu une coopération financière active quoique de moindre incidence par rapport aux besoins de financement de la balance des paiements de la RDC.

Dès la reprise de la coopération structurelle en 2001, le pays a renoué avec les nouveaux financements. Cependant, déclarée pays IDA-FAD, la RDC ne pouvait contracter que des emprunts concessionnels aux conditions minimales de 35% d'élément-don jusqu'à l'accession au point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

De 2005 à 2008, selon les chiffres disponibles à l'OGEDEP, la RDC a bénéficié de prêts de l'ordre de $US 533 millions en termes de financements remboursables. Il y a lieu d'indiquer que le Gouvernement a cherché à diversifier ses sources de financement et exploité davantage les nouvelles opportunités offertes par les pays émergents notamment l'Inde et la République Populaire de Chine.

Au chapitre des décaissements, il y a lieu de noter que les tirages sur les financements en force ont timidement continué, notamment avec les multilatéraux, pour quelques projets jusqu'en 1994, année au cours de laquelle ils ont été totalement suspendus. Il sied d'indiquer que les soldes non décaissés sur ces financements sont tombés en annulation. Entre 2005 et 2008, le niveau de consommation des nouveaux emprunts a été en moyenne de $US 85,455 millions par an.

Tableau n° 7 : Nouveaux emprunts extérieurs contractés de 2005 à 2008

CREANCIER	DATE DE SIGNATURE	MONNAIE DE CONTRAT	CONDITIONS DU PRÊT			NATURE	OBJET
		(En millions)	Durée de vie	Délai de grâce	Intérêt		
FAD	01.02.2005	6,79 UC	40 ans	10 ans	0,75%	Concessionnel	Projet d'appui au Programme Régional d'aménagement intégré du lac Tanganyika
IDA	17.05.2005	177,5 USD	40 ans	10 ans	0,75%	Concessionnel	SNEL : Financement du Projet de marché d'électricité en Afrique australe (Southern African Power Market Project) SAPMP
GOUVERNEMENT CHINOIS (EXIM BANK OF CHINA)	30.06.2005	10 Yuans R.	10 ans	5 ans	0,00%	Concessionnel	Financement des Projets
GOUVERNEMENT INDIEN	24.08.2005	33,5 USD	20 ans	5 ans	1,75%	Concessionnel	Cimenterie à Kisangani ?; Acquisition des bus par STUC , Acquisition des bus CITYTRAIN, Achat des équipements pour MIBA
GOUVERNEMENT ANGOLAIS		20 USD + (10 USD de Don)	10 ans		Libor	Concessionnel	Assistance technique
FIDA	29.03.2006	10,950 DTS	40 ans	10 ans	0,75%	Concessionnel	Programme de réhabilitation de l'Agriculture (Province Orientale)
BADEA	13.04.2006	13,5 USD	30 ans	10 ans	1,00%	Concessionnel	Réhabilitation des installations d'adduction d'eau
KOWEITIEN	13.10.2006	4,3 DK	20 ans	4ans	2,00%	Concessionnel	Réhabilitation de l'avenue Libération
BEI	10.12.2008	110 Euros	15 ans	5ans	var. 3,5%	Non concessionnel	SNEL : Réhabilitation du complexe hydroélectrique d'INGA dans le Bas-Congo
GOUVERNEMENT CHINOIS (EXIM BANK OF CHINA)	28.01.2006	31 USD	15ans	4ans	2,00%	Non concessionnel	Elargissement du réseau GSM de Congo Chine Télécom au niveau national
EXIM BANK OF CHINA	28.01.2008	245 Yuans R.	10 ans	5 ans	2,00%	Non concessionnel	Réalisation du Réseau national Backbone à Fibre optique
EXIM BANK OF CHINA	28.01.2008	250 Yuans R.	10 ans	5ans	2,00%	Non concessionnel	Réhabilitation du Réseau national de télécommunications de l'Office Congolais des Postes et Télécommunications (OCPT)

1.2.1.2.6 Service de la dette extérieure

Hormis quelques paiements effectués en faveur des créanciers multilatéraux entre 1991 et 1993, le service de la dette a été suspendu durant toute la période de rupture de la coopération. Après le règlement des arriérés envers les créanciers multilatéraux par des mécanismes particuliers déjà évoqués et l'accord avec le Club de Paris le 13 septembre 2002, le paiement du service de la dette a repris de manière effective au cours du second semestre 2002. Au cours de cette année, la RDC a payé les institutions multilatérales pour un montant total de $US 24,18 millions.

A partir de 2003, le Gouvernement a étendu les paiements à l'ensemble des groupes de créanciers tout en poursuivant les pourparlers pour l'allègement du fardeau de la dette. Comme l'indique le tableau ci - dessous, le service effectué de 2003 à 2008 s'est élevé à $US 681,60 millions dont 40,36% aux créanciers du Club de Paris, 26,28% aux institutions multilatérales, 33,18% aux créanciers du Club de Kinshasa et 0,11% aux banques syndiquées du Club de Londres.

Tableau n° 8 : Service de la dette effectué de 2002 à 2008 (En millions de $US)

	INSTITUTIONS MIULTILATERALES	CLUB DE KINSHASA	CLUB DE PARIS	CLUB DE LONDRES	SOUS-TOTAL	MIGA GERE PAR BCC	**TOTAL GENERAL**
2002							
PRINCIPAL	12,11	0,00	0,00	0,00	12,11	0,00	**12,11**
INTERETS	12,07	0,00	0,00	0,00	12,07	0,00	**12,07**
TOTAL	24,18	0,00	0,00	0,00	24,18	0,00	**24,18**
2003							
PRINCIPAL	14,99	3,27	62,73	0,00	80,99	0,00	**80,99**
INTERETS	13,23	0,18	29,01	0,52	42,94	0,49	**43,43**
TOTAL	28,22	3,45	91,74	0,52	123,93	0,49	**124,42**
2004							
PRINCIPAL	16,27	21,32	28,54	0,00	66,14	0,00	**66,14**
INTERETS	5,61	1,61	15,77	0,05	23,04	0,00	**23,04**
TOTAL	21,88	22,93	44,31	0,05	89,17	0,00	**89,17**
2005							
PRINCIPAL	30,61	37,95	46,96	0,00	115,52	0,00	**115,52**
INTERETS	4,35	2,43	21,21	0,00	28,00	0,00	**28,00**
TOTAL	34,96	40,38	68,18	0,00	143,52	0,00	**143,52**
2006							
PRINCIPAL	13,42	42,62	56,28	0,00	112,31	0,00	**112,31**
INTERETS	1,89	2,64	9,69	0,00	14,21	0,00	**14,21**
TOTAL	15,30	45,26	65,96	0,00	126,52	0,00	**126,52**
2007							
PRINCIPAL	9,27	50,42	0,00	0,00	59,69	0,00	**59,69**
INTERETS	17,25	4,45	0,00	0,00	21,70	0,00	**21,70**
TOTAL	26,52	54,87	0,00	0,00	81,39	0,00	**81,39**
2008							
PRINCIPAL	19,18	50,86	0,00	0,00	70,05	0,00	**70,05**
INTERETS	17,76	4,42	0,00	0,15	22,32	0,00	**22,32**

1.2.1.2.7 Stock de la dette extérieure

De 2003 à 2008, l'évolution du stock de la dette extérieure se présente comme suit :

- 2003 : $US 9.935,03 millions ;
- 2004 : $US 10.208,29 millions ;
- 2005 : $US 10.226,93 millions ;
- 2006 : $US 10.638,43 millions ;
- 2007 : $US 11.218,35 millions ;
- 2008 : $US 10.785,64 millions.

Figure n°6 : Evolution du stock de la dette extérieure de 2003 à 2008 (En millions de $US)

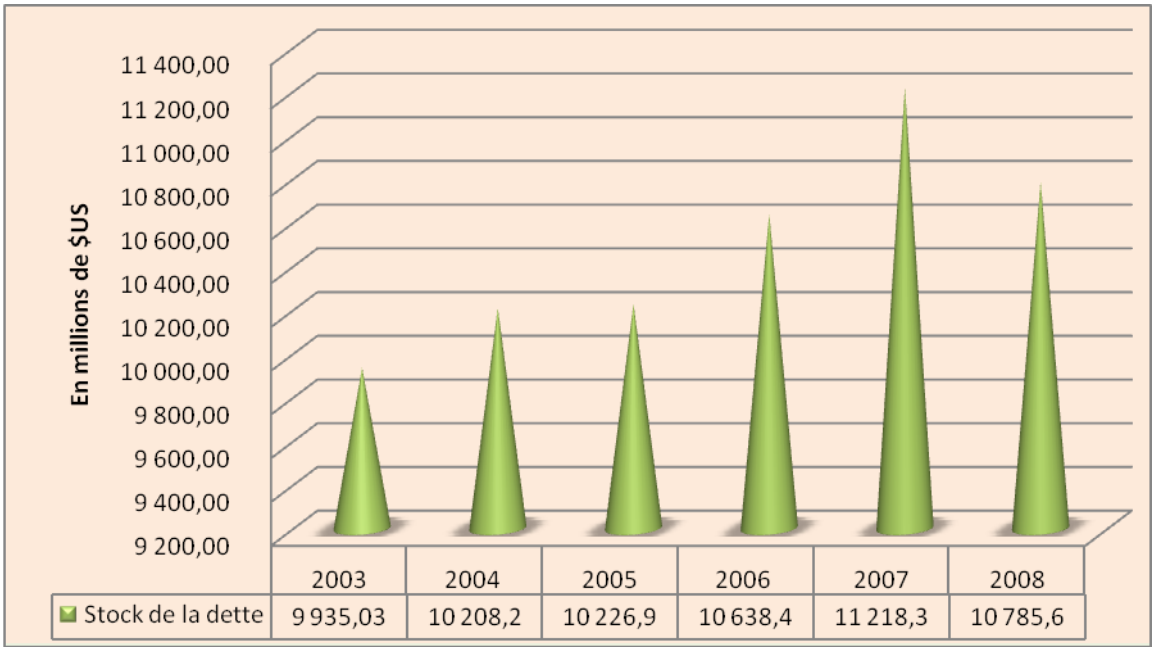

La tendance évolutive du stock de la dette observée pendant la période sous revue s'explique par le fait qu'en dépit des paiements effectués en faveur de certains créanciers et des annulations de dette dont a bénéficié le pays, il y a eu de nouveaux engagements en termes d'apport de capitaux frais.

En outre, l'effet de l'accumulation des arriérés dus au Club de Paris, restés en veilleuse depuis le 01/07/2006 jusqu'à ce jour, a accru davantage le stock de la dette extérieure.

A fin 2008, le stock de la dette extérieure est constitué de 11,21% d'arriérés. En termes relatifs, la composition du portefeuille se présente comme suit par groupe de créanciers :

CREANCIERS	MONTANT (en millions $US)	%
Club de Paris	5 972,25	55,37
Institutions multilatérales [3]	4 231,67	39,24
Club de Kinshasa	540,35	5 ,01
Club de Londres	41,37	0,38
TOTAL	10 785,64	100,00

Figure n° 7 : Répartition du stock de la dette extérieure au 31.12.2008 (En %)

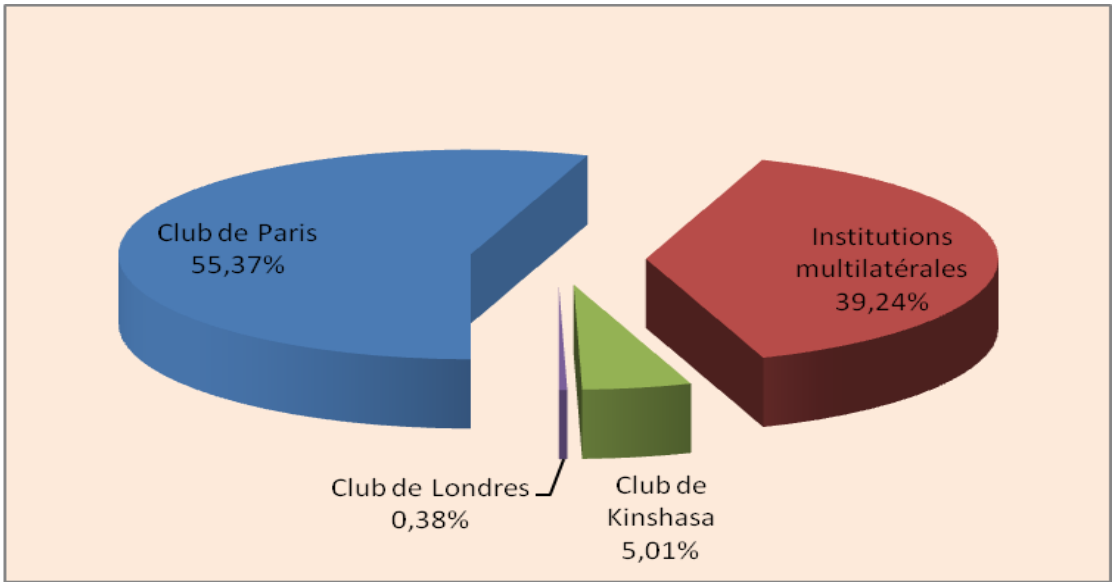

1.2.1.2.8 Indemnisation des anciens propriétaires des biens zaïrianisés

Entre 1976 et 1991, le Gouvernement Congolais a signé quelques accords diplomatiques relatifs à l'indemnisation des anciens propriétaires des biens et fonds de commerce concernés par les mesures de zaïrianisation. Etant donné que ces accords n'ont pas abouti pour certains anciens propriétaires, ces derniers se sont adressés au Ministre des Finances pour le paiement des sommes qui leur étaient dues.

Conformément au principe de traitement comparable des créanciers, l'OGEDEP a soumis à l'approbation du Ministre des Finances le traitement de la dette extérieure née de la zaïrianisation aux termes de l'allègement du Club de Paris. En juin 2004, l'Office a obtenu du Gouvernement l'autorisation de négocier individuellement avec les anciens propriétaires.

Au 31 décembre 2008, le bilan des négociations avec les anciens propriétaires des biens zaïrianisés se présente comme suit :

[3] Y compris la dette envers le FMI.

Tableau n° 9 : Situation des négociations avec les anciens propriétaires des biens zaïrianisés (En millions de $US)

Pays d'origine des créanciers	Montant initial	Montant avant allégement	Taux d'allégement	Montant après allégement	Montant payé
Allemagne	0,28	1.04	75%	0,26	0,26
Belgique	134 ,25	443,96	75%	112,29	14,12
Chypre	0,44	1,64	75%	0,41	-
Grèce	0,74	2,11	75%	0,52	0,20
Portugal	10,20	37,62	75%	9,54	6,63

1.2.2. Gestion des créances extérieures

Dans le cadre de la coopération bilatérale, la RDC avait octroyé à la République du Bénin deux prêts d'un montant total de $US 2,20 millions. Le premier d'une valeur de $US 0,40 millions, était accordé le 22 février 1968 pour une durée de 8 ans dont 4 de grâce avec et à un taux d'intérêt de 3% l'an. Le second, d'une valeur de $US 1,80 millions, était octroyé le 05 septembre 1969 et assorti des conditions de maturité de 20 ans dont 10 de grâce et à 3% de taux d'intérêt.

A la suite d'un malentendu, le remboursement était interrompu. La reprise de contact en mai 2007 a permis d'arrêter un stock de $US 2,67 millions et d'établir un échéancier. A ce jour, l'OGEDEP a émis 3 avis d'échéance qui demeurent impayés.

1.3. ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE DE LA RDC[4]

L'analyse de viabilité de la dette (AVD) élaboré à fin 2008 fait apparaître que la RDC est surendettée. Les perspectives à moyen terme se sont détériorées et les vulnérabilités se sont accentuées avec le ralentissement de l'économie mondiale. Même si la situation se stabilise au plan sécuritaire et que les politiques macroéconomiques et structurelles s'affermissent, sans les concours liés au point d'achèvement de l'initiative PPTE les indicateurs d'endettement extérieur continueront de dépasser durablement les seuils de référence.

1.3.1. Le constat de l'Analyse de Viabilité de la Dette :

1. *L'endettement de la République démocratique du Congo demeure considérable.*
   Le stock de la dette publique contractée ou garantie par l'État s'établit à quelque $US 12 milliards fin 2008, soit l'équivalent de [104] % du PIB, de [166] % des recettes d'exportation, et de [573] % des recettes de l'État (hors dons).

[4] L'administration congolaise n'a pas encore mené sa propre analyse de viabilité de sa dette. Cependant, le Gouvernement a adopté les conclusions d'une analyse effectuée en 2008 par le FMI et la Banque Mondiale. Le présent rapport reprend les principaux éléments.

2. *La RDC a également du mal à assurer le service de sa dette.*

La RDC a été admise à une aide PPTE en juillet 2003. Depuis, elle a bénéficié d'un allégement intérimaire considérable au titre de cette initiative. L'IDA et le Fonds africain de développement continuent de décaisser un allégement PPTE intérimaire. Celui du FMI l'a été jusqu'en juin 2006, date d'achèvement de la cinquième revue de l'accord FRPC. En novembre 2003, la RDC a signé un accord de rééchelonnement de flux aux conditions de Cologne avec les créanciers du Club de Paris. Avec d'autres créanciers commerciaux non membres du Club de Paris, le pays bénéficie d'un traitement comparable. Malgré ces efforts, depuis juillet 2006 le Gouvernement n'est pas en mesure d'assurer tout le service de leurs obligations notamment envers les créanciers du Club de Paris.

1.3.2. Les hypothèses macroéconomiques et financières qui soutendent l'AVD sont :

- Stabilisation de la situation sécuritaire ;
- Mise en œuvre approfondie de politiques macroéconomiques prudentes et de réformes structurelles ;
- Une croissance à long terme de presque 6 % ;
- Financement de développement avec un niveau élevé de concessionnalité (Plus de 50%).

Tableau n°10 : Hypothèse macroéconomique pour l'analyse de viabilité de la dette de la RDC

	2008	MOYENNES	
		2009-12	2013-28
	(Variation en pourcentage)		
PIB en prix constants	8,2	6,3	5,5
Exportations	13	-0,1	8,4
Importations	28,8	3,6	5,8
	(En pourcentage du PIB)		
Finances de l'administration centrale			
Recettes (dont inclus)	21,7	25,6	25,5
dont recette fiscale	18,1	18,5	20,7
Balance des paiements			
Exportations de biens et services	62,3	40,8	55,5
Importations de biens et services	74,8	68,9	63,8
Compte courant, dons exclus	-12,5	-27,4	-10,9
Financement	11,4	20,5	9,9
Prêts	0,8	8,0	3,1
Dons	10,7	12,6	6,8
Investissement brut	22,8	33,7	29,0
Non gouvernement	19,2	19,0	19,0
Gouvernement	3,6	14,7	10,0

1.3.3. Résultats de l'analyse de viabilité de la dette extérieure[5]

1. **Les indicateurs d'endettement extérieur à fin 2008 :** Les ratios de la valeur actualisée (VA) de la dette extérieure par rapport au PIB, aux exportations et aux recettes sont estimés respectivement à 77 %, 123 % et 425 %.

Figure 1. COD: Indicators of Public and Publicly Guaranteed External Debt under Alternatives Scenarios, 2008-2028 1/

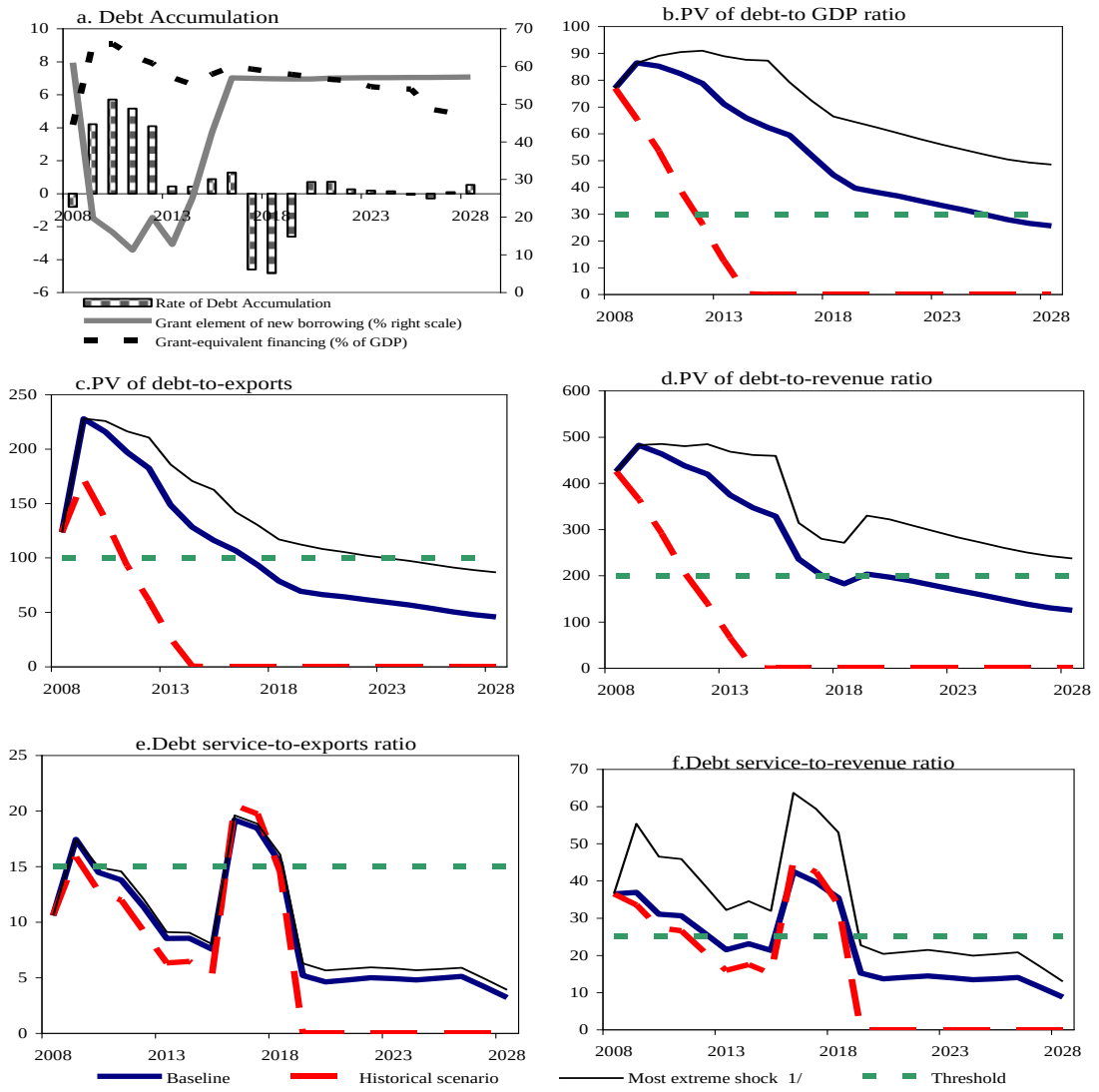

Source: Staff projections and simulations.

1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2018. In figure b. it corresponds to a Terms shock; in c. to a Terms shock; in d. to a Terms shock; in e. to a Non-debt flows shock and in picture f. to a One-time depreciation shock

[5] L'analyse de viabilité de la dette extérieure fournit uniquement des informations sur la VAN de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État faute d'informations sur la dette extérieure privée. Pour les calculs de la VAN le taux d'actualisation retenu est de 5 %. Les paiements de service de la dette sont convertis en dollars EU à partir des projections de taux de change des Perspectives de l'économie mondiale (WEO), conformément aux exigences du cadre de viabilité de la dette élaboré conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu.

Democratic Republic of the Congo: External Debt-Burden Indicators

	Indicative Thresholds	End-2008 2007 DSA	End-2008 Now	2009-2012 2007 DSA	2009-2012 Now	2013-2028 2007 DSA [1/]	2013-2028 Now	2019 2007 DSA	2019 Now
NPV of debt as percent of:									
GDP	30	92	77	74	83	45	42	47	40
Exports	100	274	123	215	206	134	78	142	69
Revenue	200	649	425	479	451	222	206	229	203
Debt service as percent of:									
Exports	15	18	11	18	14	11	8	10	15
Revenue	25	43	37	41	31	17	20	16	15
Memrandum items									
Nominal GDP (US$ billions)		10	12	12	13	24	27	22	24
Exports of G&S (US$ billions)		3	7	4	5	8	15	7	14
Real GDP growth		8	8	8	6	4	6	4	5
Export growth		18	13	12	0	6	8	6	7
Revenue/GDP ratio		13	18	16	18	21	21	21	20

Sources: DRC authorities; and IMF and World Bank staffs' estimates

[1] The end-period for the 2007 was 2027.

2. **La dette de la RDC demeure insoutenable tant du point de vue de la solvabilité que des liquidités** (voir tableau ci-dessus et graphique 1 de la page 26). Dans le scénario de référence le ratio VAN de la dette/PIB dépasse son seuil et y converge vers la fin de la période de projection, alors que les ratios VAN de la dette/exportations et VAN de la dette/recettes y convergent plus rapidement en 2018 et 2022[6]. Cependant, les indicateurs de stock de dette convergent, en général, plus rapidement vers leurs seuils respectifs. Bien que les ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes convergent rapidement vers leur seuils respectifs, ils vont s'accroître sensiblement et dépasser lesdits seuils en 2016-18 à cause du niveau élevé du service de la dette lié au financement prévu par la convention de collaboration sino congolaise. Autrement dit, la RDC serait surendettée.

3. **Tous les indicateurs d'endettement se détériorent dans les tests de résistance**. Il ressort de tests standard que la RDC serait particulièrement vulnérable à une dépréciation du franc et à une détérioration des conditions de financement. Ces chocs entraîneraient une nette augmentation des indicateurs d'endettement par rapport au scénario de référence et un dépassement durable des seuils respectifs. Dans un scénario de rechange qui suppose une compression soutenue de 10 % des exportations à partir de 2009, les indicateurs d'endettement (notamment les ratios VAN de la dette/exportations et VAN de la dette/recettes) se détérioreraient par rapport aux tests de résistance susmentionnés (Graphique 2 page 28).

[6] Compte tenu du score CPIA accordé par la Banque mondiale — qui est de 2,84 — les seuils d'endettement extérieur applicables à la RDC sont les suivants : i) ratio VA de la dette/exportations de 100 % ; ii) ratio VA de la dette/recettes de 200 % ; iii) ratio VA de la dette/PIB de 30 % ; et iv) ratio service de la dette/exportations et service de la dette/recettes de 15 et 25 %, respectivement.

Figure 2. COD: Indicators of Public and Publicly Guaranteed External Debt under Alternatives Scenarios, 2008-2028 1/

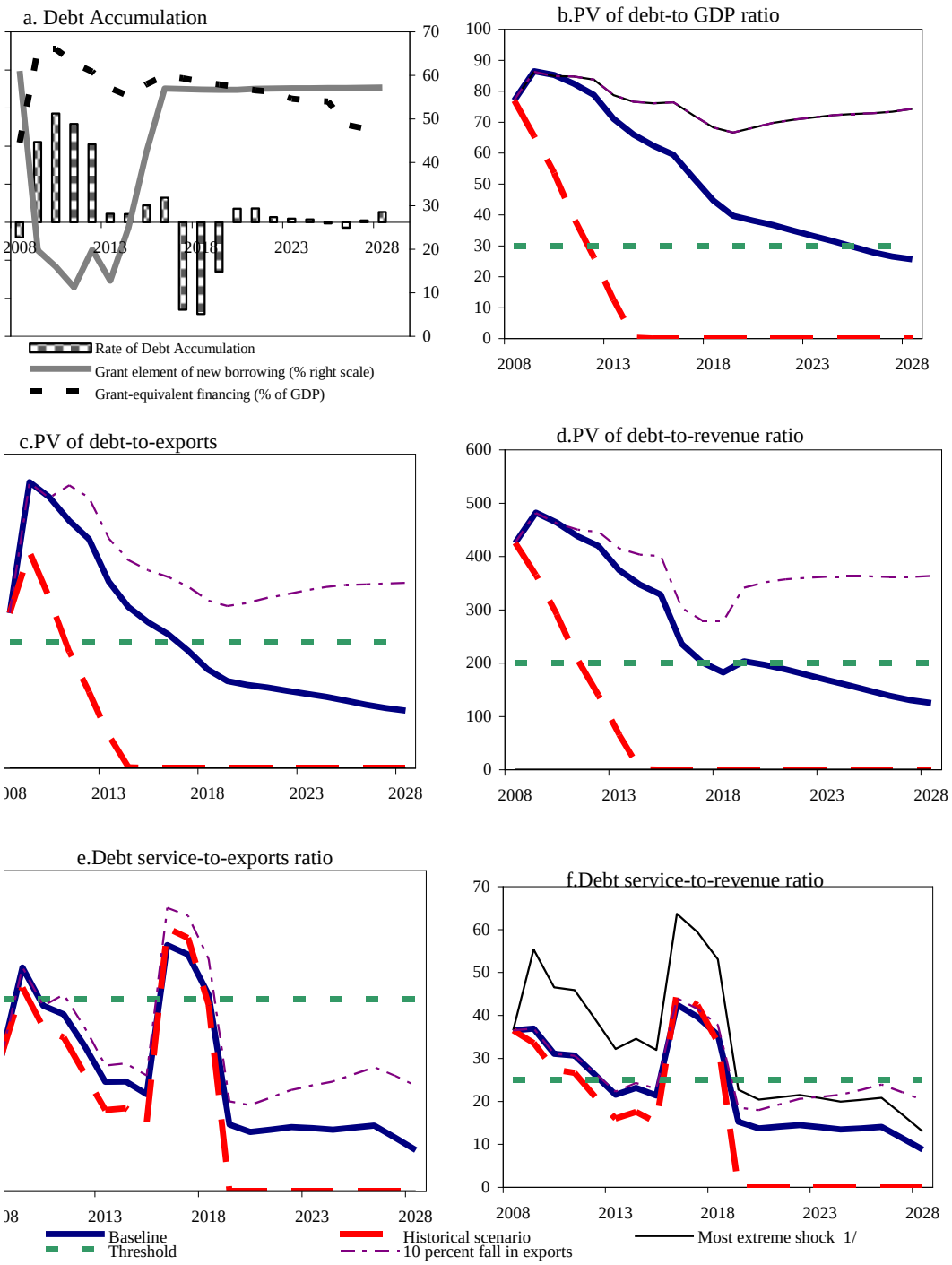

Source: Staff projections and simulations.

1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2018. In figure b. it corresponds to a 10 percent fall in exports shock; in c. to a 10 percent fall in exports shock; in d. to a 10 percent fall in exports shock; in e. to a 10 percent fall in exports shock and in picture f. to a One-time depreciation shock

Ces résultats mettent en évidence que le Gouvernement doit adopter des politiques macroéconomiques prudentes et de vastes réformes structurelles afin de contribuer à diversifier les exportations.

1.3.4. Résultats de l'analyse de viabilité de l'ensemble de la dette publique

La dette intérieure conventionnée de la RDC est jugée relativement modeste depuis sa restructuration en 2005. Sur la période de projection, les emprunts intérieurs devraient être négligeables. Autrement dit, la viabilité de la dette extérieure s'applique à l'ensemble de la dette contractée ou garantie par l'État (Graphique 3).

Figure 3.COD: Indicators of Public Debt Under Alternative Scenarios, 2008-2028 1/

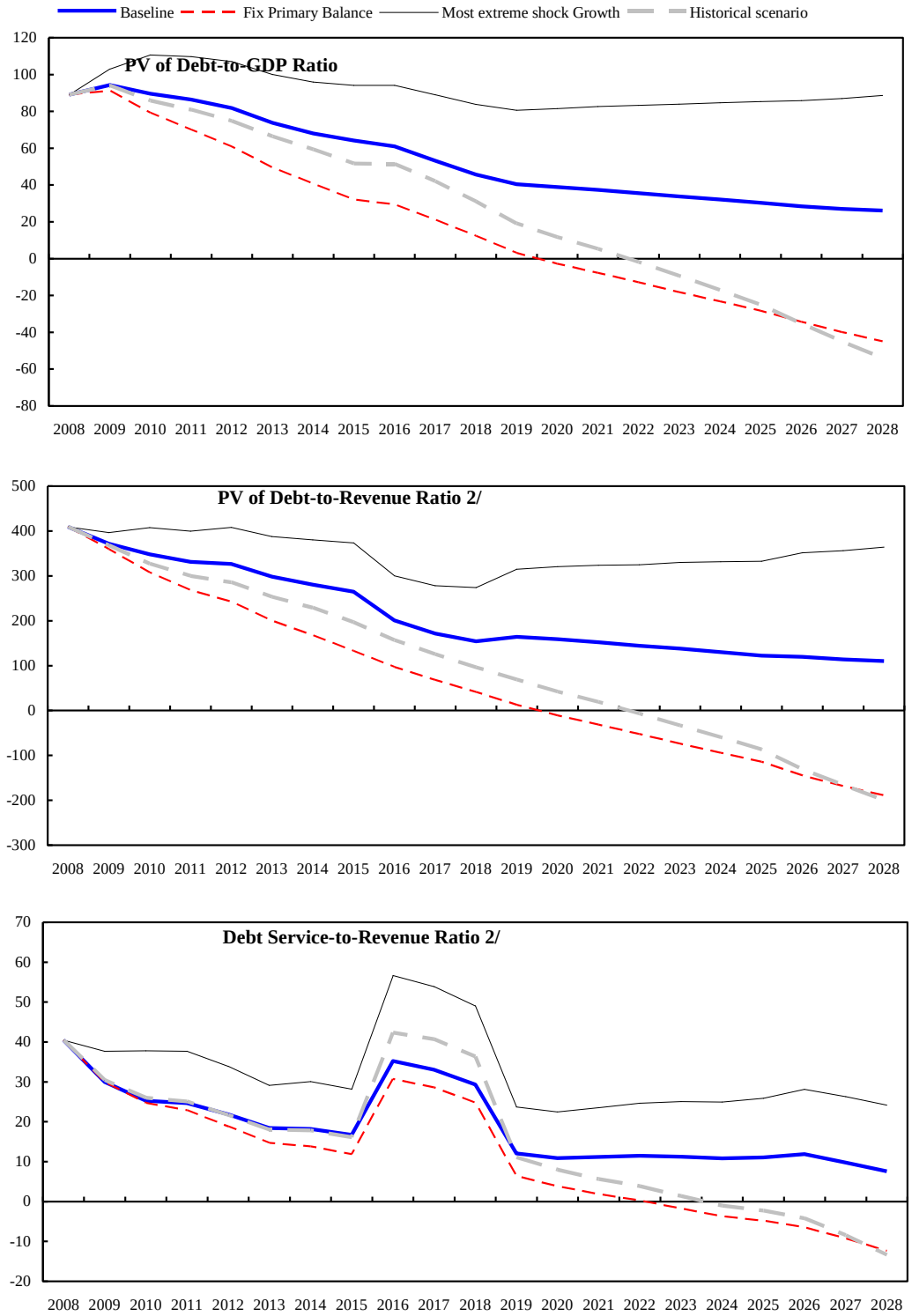

Sources: Country authorities; and Fund staff estimates and projections.
1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2018.
2/ Revenues are defined inclusive of grants.

1.3.5. Modélisation de l'aide liée au point d'achèvement de l'initiative PPTE

Les indicateurs d'endettement de la RDC descendraient en-dessous de leur seuil de référence si le pays bénéficiait d'un allégement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM. Dans un scénario de rechange qui prévoit que la RDC atteindrait le point d'achèvement au premier trimestre 2010, la VAN de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État serait ramenée à l'équivalent de 26 % du PIB, 66 % des exportations et 143 % des recettes en 2010. Cependant, même dans ce scénario la dette de la RDC est vulnérable à des chocs exogènes, tels qu'une détérioration des termes de l'échange ou des conditions de financement. Cela montre combien il est important de mener des politiques macroéconomiques prudentes et de mener de vastes réformes structurelles, tout en tentant d'obtenir des financements extérieurs sous la forme de dons ou de prêts concessionnels.

Figure 4. COD: Indicators of Public and Publicly Guaranteed External Debt under Alternatives Scenarios, 2008-2028 1/

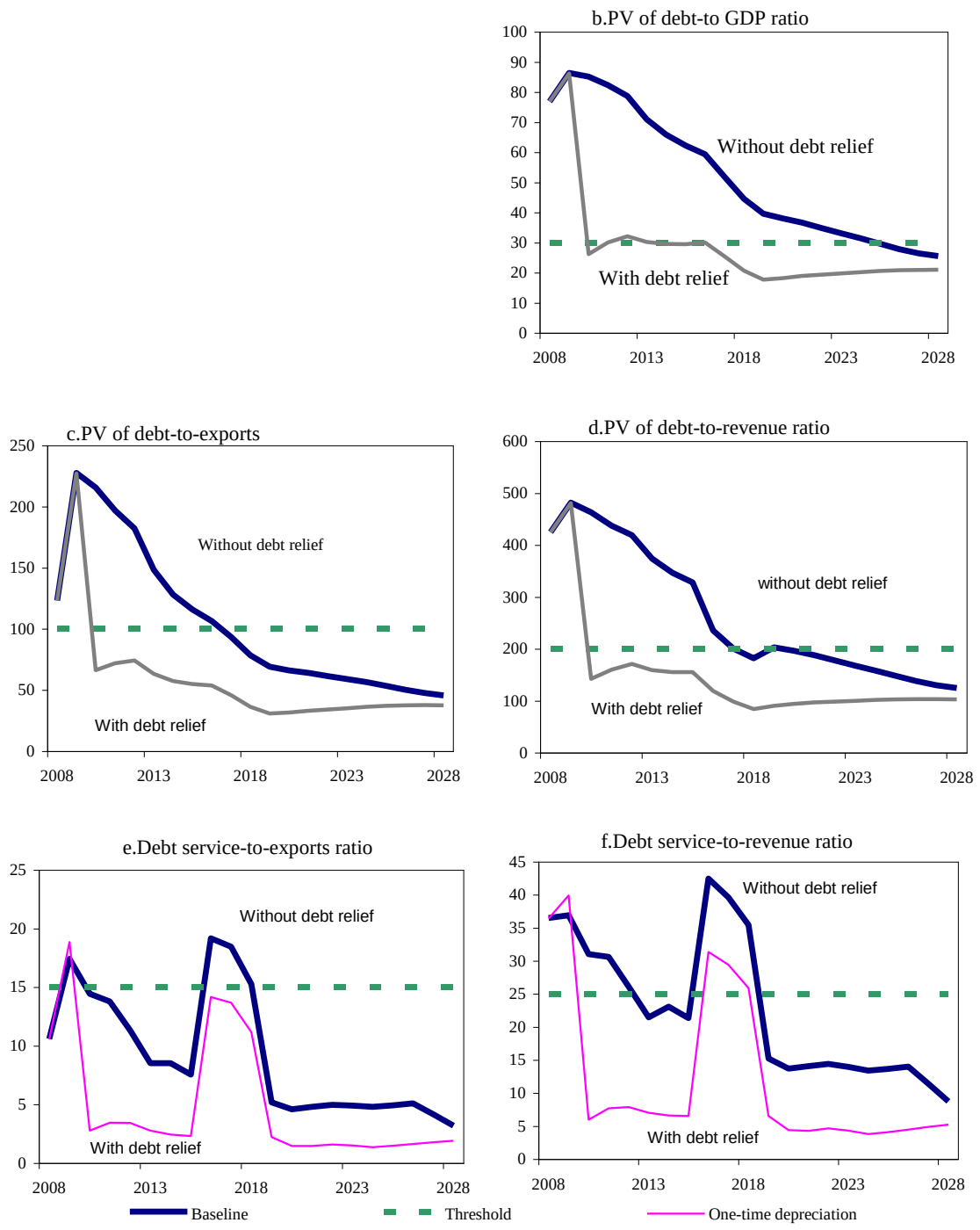

Source: Staff projections and simulations.

1.3.6. Conclusion de l'Analyse de viabilité de la dette

Au regard des résultats de l'AVD, il s'avère que la RDC est surendettée. Même avec la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes et de réformes et des avancées notoires sur le plan de la stabilité sociopolitique, les indicateurs d'endettement extérieur devraient dépasser les seuils de référence. En outre, en supposant un allégement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM, le pays demeure vulnérable à des chocs exogènes.

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

II. GESTION ADMINISTRATIVE

La gestion administrative comprend la gestion des ressources humaines, la gestion du patrimoine ainsi que la gestion des activités médico-sociales et syndicales.

2.1. Gestion des ressources humaines

L'évolution de l'effectif du personnel de l'OGEDEP de 1990 à 2008 se présente globalement de la manière suivante :

Tableau n° 11 : Evolution de l'effectif du personnel de l'OGEDEP de 1990 à 2008

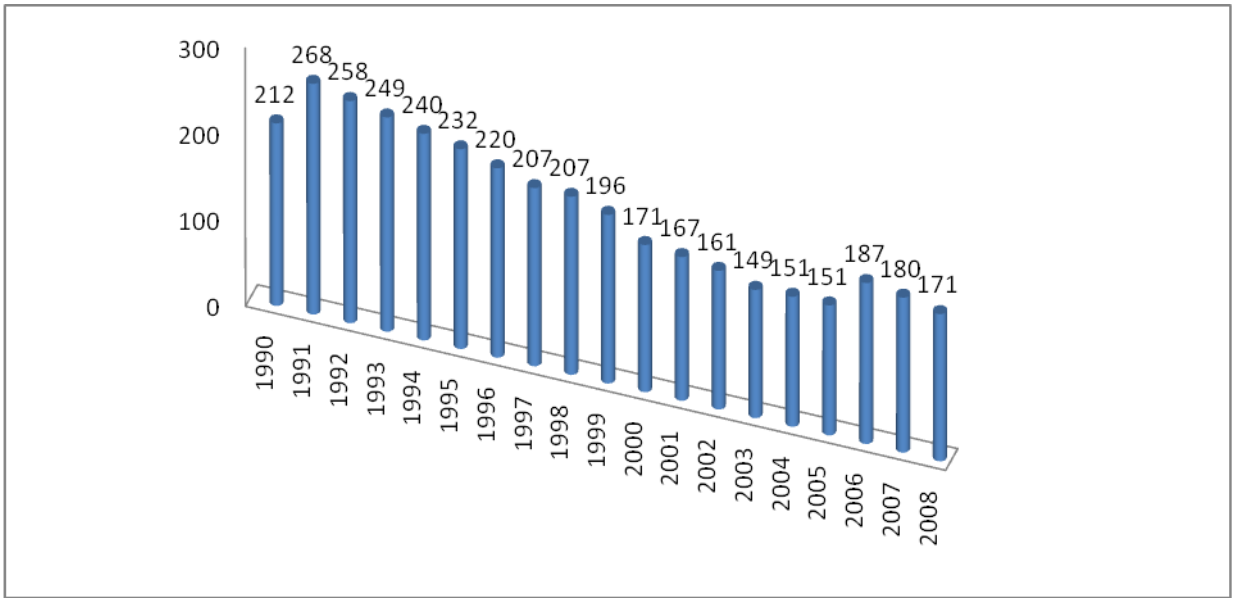

La tendance à la baisse des effectifs observée de 1992 à 2005 est tributaire de deux situations majeures. D'une part, la réduction sensible des activités du fait des mesures de suspension de l'Accord-cadre de refinancement AFD, qui 2 ans avant avait induit un besoin supplémentaire en ressources humaines, et de dissolution de l'Office en 1996 ; et d'autre part, l'amenuisement des ressources financières consécutive à la suspension de la liquidation en 1997.

Cette tendance s'explique aussi par la mise à la retraite d'un bon nombre d'agents qui ont atteint l'âge requis pour la pension.

Cependant, quelques engagements ont eu lieu pour faire face à un regain d'activités depuis 2005.

Ainsi, la situation des effectifs de l'Office par catégorie professionnelle entre 2006 et 2008 a évolué comme suit :

Tableau n° 12 : Evolution des effectifs de l'OGEDEP par catégorie professionnelle de 2006 à 2008

N°	CATEGORIE	2006		2007		2008	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
I.	CADRE DE DIRECTION	19	10,16	17	9,44	17	9,94
	DIRECTEUR	03	2,14	02	1,67	02	1,75
	DIRECTEUR ADJOINT	10	5,35	10	5,56	08	4,68
	SOUS-DIRECTEUR	06	2,67	06	2,22	07	3,51
II.	CADRE DE COMMANDEMENT	69	36,90	66	36,67	68	39,77
	CHEF DE SERVICE PRINCIPAL	10	5,35	10	5,56	15	8,77
	CHEF DE SERVICE	22	11,76	22	12,22	21	12,28
	SOUS CHEF DE SERVICE	37	19,79	34	18,89	32	18,71
III.	CADRE DE COLLABORATION	55	29,41	55	30,56	53	30,99
	CHEF DE BUREAU PRINCIPAL	31	16,58	31	17,22	29	16,96
	CHEF DE BUREAU	09	4,81	9	5,00	09	5,26
	SOUS CHEF DE BUREAU	15	8,02	15	8,33	15	8,77
IV.	AGENT DE MAITRISE	30	16,04	29	16,11	26	15,20
	REDACTEUR PRINCIPAL	15	8,02	15	8,33	12	7,02
	REDACTEUR	15	8,02	14	7,78	14	8,19
V.	AGENT D'EXECUTION	14	7,49	13	7,78	07	4,09
	COMMIS PRINCIPAL	08	4,28	08	4,44	03	1,75
	COMMIS	06	3,21	05	3,33	04	2,34
	AGENT DE BUREAU 1	00	0,00	00	0,00	00	0,00
	AGENT DE BUREAU 2	00	0,00	00	0,00	00	0,00
TOTAL		187	100,00	180	100,00	171	100,00

Figure n° 8 : Répartition des effectifs de l'OGEDEP par catégorie professionnelle de 2006 à 2008 (En %)

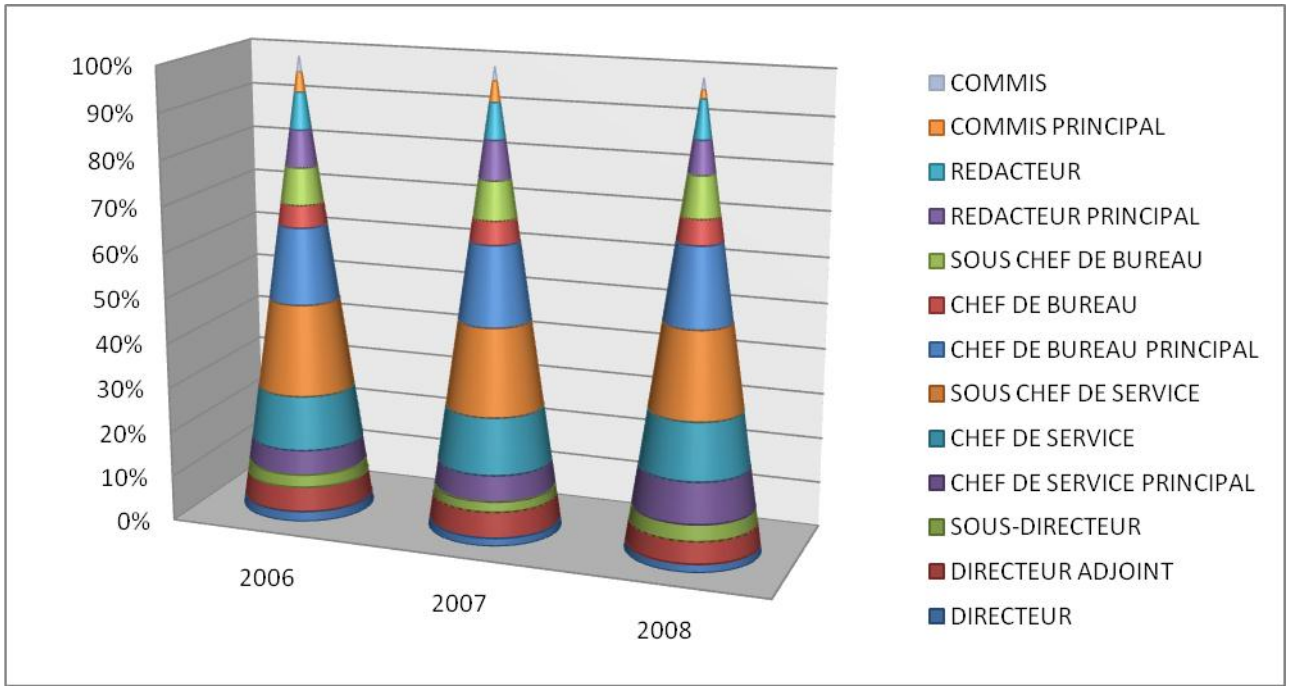

Parallèlement aux effectifs repris ci-haut, l'Office a développé au cours des années 2001 à 2008, un vaste programme de formation de son personnel dans le but de renforcer ses capacités de gestion de la dette. L'articulation de ce programme se présente comme suit :

Tableau n° 13 : Programme des formations des agents et cadres de l'OGEDEP de 2001 à 2008

DATE	ORGANISME DE FORMATION	THEMES	Partic.
2001-2002	Université de Yaoundé II - SOA YAOUNDE - CAMEROUN	Formation de longue durée en gestion de la politique économique	1
Mars 2003	Institut du FMI/BEAC CAMEROUN	Programmation et politique financières, Cours régional de Yaoundé	1
07 au 12/12/03	Pole- Dette –DRI, YAOUNDE - CAMEROUN	Séminaire atelier régional sur l'élaboration d'une stratégie nationale de mobilisation de financements extérieurs	2
04/04 – 11/05	CNUCED/Suisse	Formation initiale sur le Sygade	
11/04 au 06/05/05	IDEP – DAKAR	Formation sur la gestion de la dette	15
09 -27/01/06	CNUCED/ Formation locale.	La production des états de sortie personnalisés du Sygade, utilisation avancée du Browser et méthode de formulation de la requête	Plusieurs Cadres de l'OGEDEP
Avril 2006	CNUCED/Formation locale	L'interprétation des données de la dette et la rédaction du bulletin statistique	Cadres de l'OGEDEP
24 - 28/04/06	Pole- Dette – CNUCED LIBREVILLE - GABON	Séminaire régional pour utilisateurs du SYGADE sur les procédures et méthodes de validation des données sur la dette	4
07- 13/03/2007	CNUCED/Formation locale	la production et le développement d'un bulletin statistique de la dette	Cadres de l'OGEDEP
04 - 13/07/07	CNUCED/Formation locale	Formation initiale à l'utilisation du DSM+, au développement et à la formulation des stratégies d'endettement	Cadres de l'OGEDEP
14 - 21/09/07	CNUCED/Formation locale	formation approfondie à l'utilisation du DSM+, au développement et à la formulation de stratégies d'endettement	Cadres de l'OGEDEP
02 - 04/10/07	CSP	Séminaire de formation sur le marketing et la bonne gouvernance	4
15 -19/10/07	AFRITAC Centre /Formation locale	Séminaire de formation sur l'assistance technique en gestion de la dette	Cadres de l'OGEDEP
03 - 07/12/07	AFRITAC Centre – FMI LIBREVILLE	Séminaire-atelier sur les réaménagements de la dette	2
12 - 16/02/08	CSP	Séminaire de formation sur le management des projets	3
26 -30/05/08	Pole- Dette – CNUCED LOME - TOGO	Séminaire atelier régional sur la production des rapports et des statistiques de la dette	3
26 - 30/05/08	CSP	Séminaire de formation sur l'analyse financière et l'élaboration du cadre logique de projet	3
18 - 29/08/08	Ministère du Plan-PAIM/Formation locale	Séminaire- Atelier sur l'analyse et les méthodes de gestion de la dette intérieure de la République Démocratique du Congo	Cadres de l'OGEDEP et autres experts
01-12/12/08	Institut multilatéral d'Afrique/Tunis	Cours régional sur la gestion macro-économique et questions de la dette	1

2.2. Gestion du patrimoine immobilier et mobilier

Dans son patrimoine immobilier, l'OGEDEP dispose en propre de deux bâtiments. Le premier, situé au numéro 4 de l'Avenue de la Justice dans la commune de la Gombe à Kinshasa, abrite le siège social de l'Office. Le second bâtiment, sis au numéro 6 de l'Avenue Ituri, dans la même commune de la Gombe, autrefois destiné à abriter le Centre médical de l'Office, héberge présentement deux locataires pour pallier tant soit peu à l'insuffisance des revenus de l'Office.

S'agissant des biens meubles, l'OGEDEP dispose d'un véhicule utilitaire et de deux bus affectés au transport du personnel. Le véhicule et le premier bus ont été acquis en 2005 respectivement sur financement de la BAD et de la BADEA ; tandis que le second bus a été acquis en 2008 sur fonds propre de l'Office. L'Office dispose également des mobiliers de bureau, d'un parc informatique et d'un système de gestion de la dette SYGADE. Installé grâce à l'appui technique de la CNCUED, ce système a été obtenu dans le cadre du programme de renforcement de capacité financé par la BAD et la Banque Mondiale.

2.3. Gestion des activités médico-sociales et Syndicales

L'OGEDEP a installé un centre médical pour son personnel. Ce service a fonctionné jusqu'en 1993, année au cours de laquelle le Comité de Gestion a décidé d'engager les travaux d'agrandissement et de restauration de l'immeuble qui l'abrite. Des conventions médicales ont été également signées avec les grandes formations médicales pour des soins appropriés.

Consécutivement à la réduction drastique des ressources financières de l'Office, le Centre médical a été réduit en simple service d'infirmerie pour les soins de première nécessité en faveur du personnel et des membres de leur famille. Par ailleurs, l'Office a procédé au transfert à l'étranger des quelques malades nécessitant des soins spécialisés.

En ce qui concerne les activités sportives, l'OGEDEP a disposé, les années antérieures, de deux équipes de football pour les agents et cadres masculins, et signé des conventions avec les centres de conditionnement physique pour le personnel féminin. Présentement, ces activités sont en veilleuse suite à la précarité de la trésorerie.

S'agissant de l'encadrement syndical de son personnel, l'Office, à cause du monosyndicalisme en vigueur, n'avait que l'UNTC comme partenaire syndical jusqu'en 1990. Avec le libéralisme syndical intervenu au cours de cette année, 4 autres syndicats se sont ajoutés pour la défense des intérêts des travailleurs. Il s'agit de la CDT, la SOLIDARITE, l'OTUC et la CSC.

Grâce à cet encadrement syndical, les travailleurs de l'OGEDEP ont bénéficié de deux conventions collectives signées respectivement en 1991 et 2004 et des quelques

protocoles d'accord conclus avec l'employeur en vue d'améliorer tant soit peu leurs conditions sociales.

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

III. GESTION FINANCIERE

3.1. Ressources financières de l'Office

Jusqu'en 1997, les ressources financières de l'OGEDEP étaient composées essentiellement :

- de la rémunération de la garantie de l'Etat accordée aux entreprises publiques, privées et mixtes ;
- de la subvention d'équilibre du Trésor public ;
- du revenu locatif d'une partie de son immeuble abritant son siège social.

La baisse du niveau d'activités des entreprises publiques n'a pas permis à celles-ci de dégager des marges bénéficiaires suffisants pour assurer leur autofinancement, de réaliser une trésorerie aisée pour honorer leurs engagements vis-à-vis des tiers notamment le service de la dette au titre de la dette rétrocédée, la rémunération de la garantie de l'Etat ainsi que la prime de gestion de la dette, en dépit des efforts de recouvrement entrepris par l'OGEDEP.

Les années 1991 à 2008 ont été difficiles pour l'OGEDEP. Point n'est besoin de rappeler que la situation financière des entreprises du portefeuille de l'Etat en général, a été le reflet de la conjoncture économique rendue davantage difficile par l'isolement diplomatique du pays.

Les difficultés économiques et financières du pays ont drastiquement réduit les ressources de l'Office. Ainsi, de 1993 à mai 2003, l'Office a vécu quasi-exclusivement du revenu locatif de l'ordre de $US 25 000 le mois.

Au sortir de la liquidation, le Ministre des Finances a trouvé d'autres voies de financement de l'Office. En mars 1998, il a pris deux arrêtés instituant la prime de gestion de la dette à charge du Trésor public, la prime de gestion des prêts rétrocédés, la prime de gestion des biens zaïrianisés ainsi que de l'ex-Fonds de Convention de Développement et fixé le taux de rémunération de la garantie de l'Etat.

Le recouvrement de ces nouvelles ressources a rencontré des sérieuses difficultés au regard d'importants arriérés accumulés au 31 décembre 2008. Ces difficultés sont essentiellement liées à l'absence et/ou l'inefficacité des mesures de coercition, notamment la procédure d'enrôlement d'office par le biais de la Direction Générale des Impôts, dans un environnement de crise financière généralisée que connaît l'ensemble des entreprises débitrices de l'Office.

Afin d'améliorer le recouvrement de ses ressources, l'OGEDEP a signé, en 2008, avec le concours du CSP, des protocoles d'accord de paiement, après harmonisation des comptes avec les entreprises bénéficiaires des prêts rétrocédés et/ou garantis dont l'Onatra, la Regideso, la Snel, l'Okimo, la RVM et la Gécamines. Cependant, la crise

financière qui a frappé de plein fouet ces entreprises, a annihilé tout effort de recouvrement. L'Office n'a recouvré que 10,3% des montants attendus à travers ces protocoles d'accord de paiement.

Tableau n° 14 : Recouvrement des ressources propres de l'OGEDEP en 2008(En $US)

DEBITEURS	PREVISIONS	REALISATIONS
SNEL	420.000,00	164.536,12
REGIDESO	267.000,00	59.314,01
ONATRA	165.000,00	85.500,03
RVM	36.000,00	25.551,71
OKIMO	48.000,00	13.942,81
GECAMINES	775.000,00	544.948,48
SNCC	-	26.266,88
TOTAL	1.705.000,00	920.060,04

3.2. Bilans et comptes d'exploitation

3.2.1. Bilans de l'OGEDEP de 2006 à 2008

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des grandes masses bilantaires de l'OGEDEP durant les années 2006 à 2008

Tableau n° 15 : Bilans de l'OGEDEP au 31 décembre de 2006 à 2008 (En millions de CDF)

		2006	2007	2008
COMPTE	RUBRRIQUE	MONTANT	MONTANT	MONTANT
	VALEURS IMMOBILISEES	489,28	492,45	430,76
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	11,80	12,42
22	IMMOBILISISATIONS CORPORELLES	489,28	480,64	418,34
	VALEURS CIRCULANTES	358,27	1 357,77	2 091,50
	VALEURS REALISABLES	323,35	1 346,27	2 010,31
	VALEURS DISPONIBLES	34,91	11,51	81,19
	TOTAL ACTIF	847,55	1 850,22	2 522,27
	CAPITAUX PERMANENTS	-92,21	580,67	1 572,09
	DETTES A COURT TERME	939,76	1 269,55	950,17
	TOTAL PASSIF	847,55	1 850,22	2 522,27

a. Les valeurs immobilisées :

Durant la période sous revue, les valeurs immobilisées ont connu un accroissement positif de l'ordre de 0,65 % en 2006 - 2007, passant de CDF 489.283.794,71 à CDF 492.445.391,79, et une régression de l'ordre de 14,23 % en 2007 – 2008, passant de CDF 492.445.391,79 à CDF 430.763.337,11

Cette situation est non seulement due à l'acquisition sur fonds propres du logiciel de la comptabilité CID COMPTA pour une valeur de CDF 19,35 millions, mais aussi à l'acquisition par appui institutionnel d'un bus de marque TATA, du matériel informatique, de la réévaluation de l'actif immobilisé et surtout à la sortie comptable des immobilisations totalement amorties.

Il y a lieu de noter aussi l'acquisition en 2008 sur fonds propres d'un nouveau Bus de marque TATA pour le transport du personnel pour une valeur de CDF 25,59 millions équivalent à $ US 45.000,00.

b. Les valeurs circulantes :

Durant la période 2006 à 2007, les valeurs circulantes ont connu une variation positive de 278,98 %, passant de CDF 358.267.596,80 à CDF 1.357.772.076,56. En outre, elles se sont accrues de 54,04 % en passant de CDF 1.357.772.076,56 à CDF 2.091.503.048,28 pour la période de 2007 à 2008. Cette augmentation est consécutive à l'actualisation des créances de l'OGEDEP sur les entreprises publiques débitrices au titre des prêts rétrocédés ou garantis, à la commission de gestion, à l'actualisation du compte Bancoc dans les livres de l'Office et à la prise en compte de la créance de l'Office sur la sucrerie de KILIBA.

c. Les capitaux permanents :

Durant la période 2006 à 2007, les capitaux permanents ont connu une variation positive de 729,74 % soit CDF 92.207.601,64 à CDF 580.669.858,74 et pour la période 2007 à 2008, de 72,934 % soit de CDF 508.669.858,74 à CDF 1.572.091.568,01 due à la plus value de réévaluation incorporée au capital et à la constitution de provisions sur les indemnités à payer aux agents admis à la retraite, licenciés et/ou décédés.

d. Les dettes à court terme

Durant la période 2006 à 2007, les dettes à court terme ont connu une variation positive de 35,09 % soit de CDF 939.758.996,27 à CDF 1.269.547.609,61. Cette variation est due à l'accumulation des décomptes finals pour retraités ainsi qu'à l'actualisation du compte fournisseurs. Tandis que la période de 2007 à 2008 a connu une variation négative de 25,16 % soit de CDF 1.269.547.609,61 à CDF 950.174.817,38 due au

paiement aux fournisseurs et au découvert du compte de l'Office à Afriland First Bank pour un montant de CDF 91.403.383,00.

La figure ci- après présente l'évolution de grandes masses bilantaires de l'OGEDEP pour la période sous revue.

Figure n° 9 : Evolution des masses bilantaires de l'OGEDEP de 2006 à 2008(En millions de CDF)

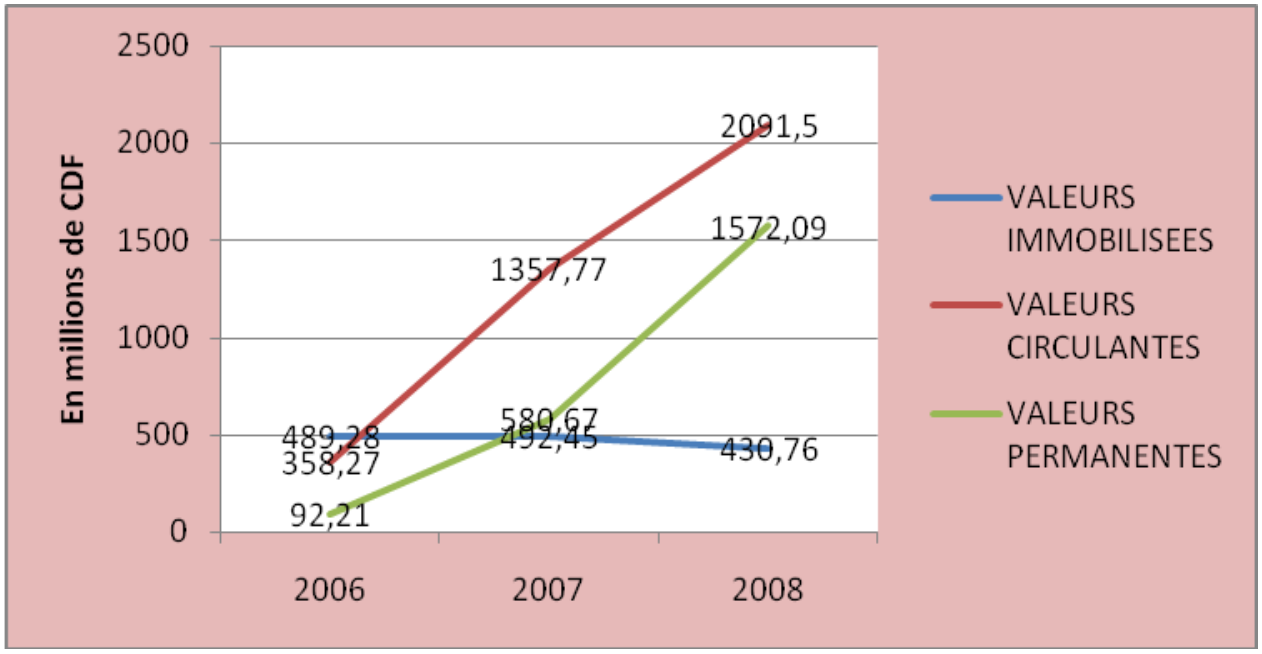

3.2.2. Comptes d'exploitation

3.2.2.1. Evolution des comptes d'exploitation

Durant la période sous analyse, les prévisions des comptes d'exploitation ont été sous exécutées dans leur réalisation comme l'illustre le tableau ci-dessous. Evaluées, en effet, à $US 3,64 millions, les charges d'exploitation réelles de l'Office pour l'exercice 2008, ont atteint $US 2,52 millions laissant ainsi apparaître un écart négatif de $US 1.118.125,86 correspondant à un accroissement de 31% contre 13% par rapport à 2007.

Les produits d'exploitation quant à eux se sont chiffrés au terme de l'exercice 2008 à $US 2,54 millions, contre des prévisions de l'ordre de $US 4,01 millions, dégageant ainsi une contre performance de $US 1,47 millions, soit 36%.

Les écarts significatifs dégagés, aussi bien au niveau des produits qu'au niveau des charges, traduisent les réelles difficultés que connaît l'Office pour réaliser ses recettes et justifient ainsi la précarité de sa trésorerie durant la période sous revue.

Tableau n° 16 : Evolution des comptes d'exploitation de l'OGEDEP de 2006 à 2008 (En millions de $US)

		EXERCICES BUDGETAIRES		
		2006	2007	2008
PRODUITS	Prévisions (En millions de $US)	3,27	5,83	4,01
	Réalisations (En millions de $US)	1,94	2,41	2,54
	Ecarts (En millions de $US)	-1,34	-3,42	-1,47
	Taux de réalisation en %	59,19	41,31	63,36
	Taux de variation des prévisions		78,13	-31,14
	Taux de variation des réalisations		24,31	5,63
	Indice base 2006 = 100 (Prévisions)	100	178,13	122,66
	Indice base 2006 = 100 (Réalisations)	100	124,31	131,31
		2006	2007	2008
CHARGES	Prévisions (En millions de $US)	3,69	2,78	3,64
	Exécutions (En millions de $US)	1,88	2,43	2,52
	Ecarts (En millions de $US)	1,81	0,35	1,12
	Taux de réalisation en %	50,99	87,38	69,26
	Taux de variation des prévisions		-24,7	30,88
	Taux de variation des réalisations		29,02	3,75
	Indice base 2006 = 100 (Prévisions)	100	75,3	98,55
	Indice base 2006 = 100 (Exécutions)	100	129,02	133,85

Figure n° 10 : Evolution des prévisions et réalisations des produits budgétaires (En millions de $US)

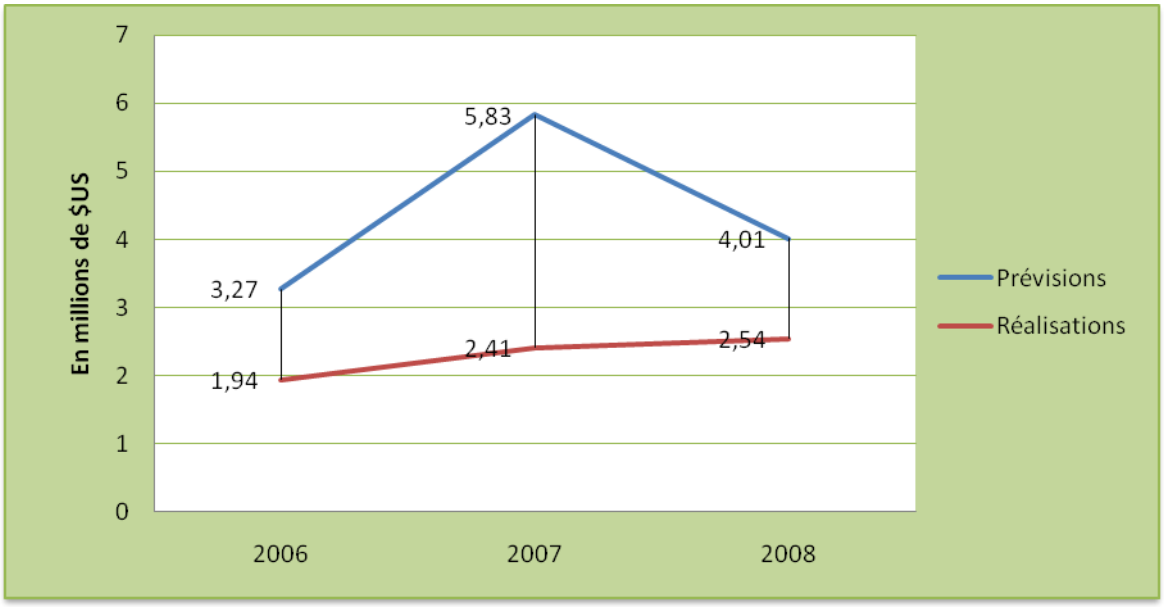

Figure n° 11: Evolution des prévisions et exécutions des charges de l'OGEDEP (En millions de $US)

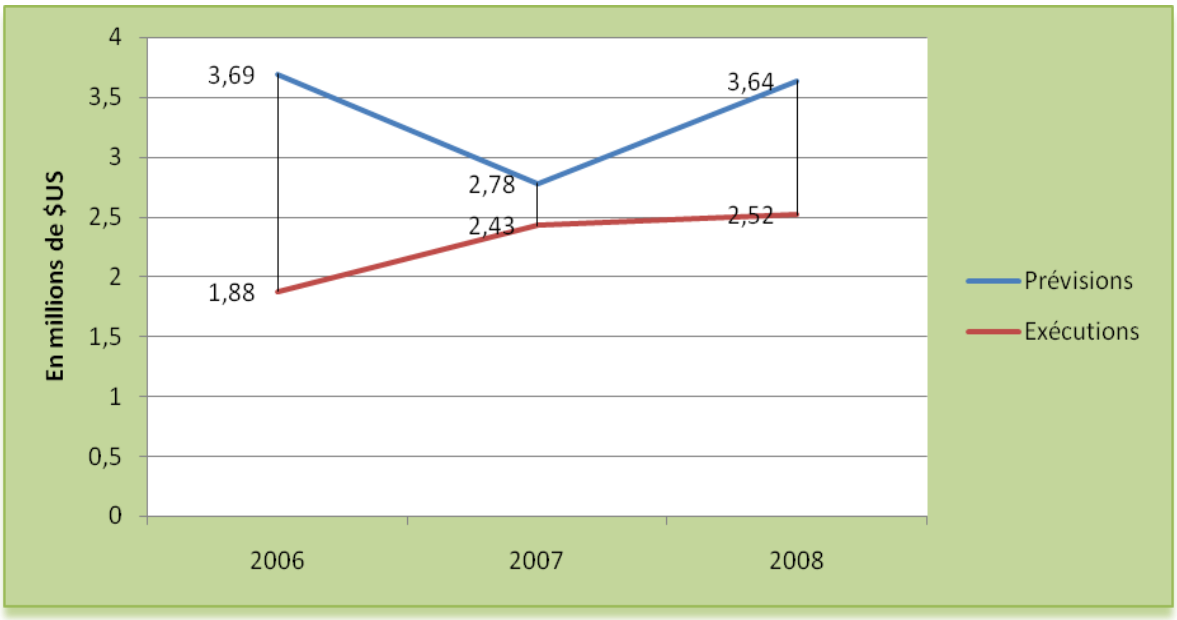

Durant toute la période sous revue, les résultats d'exploitation successifs ont été largement négatifs.

3.2.2.2. Ventilation des comptes d'exploitation

En 2008, la ventilation des comptes d'exploitation se présente comme suit :

Tableau n°17: Ventilation des comptes d'exploitation de l'OGEDEP pour l'exercice 2008(En millions de $US)

	PREVISIONS	REALISATIONS	ECARTS
A. LES PRODUITS			
RECETTES D'EXPLOITATION	2,004	0,689	-1,315
RECETTES HORS EXPLOITATION	0,278	0,216	-0,061
SOUS-TOTAL	2,282	0,905	-1,377
ARRIERES	1,368	1,638	0,270
TOTAL PRODUITS	3,650	2,543	-1,107
B. LES CHARGES			
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES	0,323	0,142	-0,181
TRANSPORTS CONSOMMES	0,313	0,019	-0,294
AUTRES SERVICES CONSOMMES	0,561	0,126	-0,435
CHARGES ET PERTES DIVERSES	0,825	0,697	-0,128
CHARGES DU PERSONNEL	1,551	1,372	-0,179
IMPOTS ET TAXES	0,060	0,128	0,068
INTERETS PAYES	0,004	0,035	0,031
TOTAL CHARGES	3,638	2,520	-1,118

De la lecture du tableau ci-dessus, il se dégage que les dépassements les plus remarquables s'observent au niveau des dépenses de fonctionnement surtout les rubriques suivantes :

- impôts et taxes : 113,23% ;
- intérêts payés : 820,72%.

Les impôts et taxe sont constitués essentiellement de l'accumulation des arriérés d'impôts sur le revenu du personnel ; tandis que le dépassement du compte intérêts payés est consécutif aux charges financières du recours fréquent aux découverts bancaires notamment pour le payement des salaires.

3.2.3. Dépenses d'investissement

3.2.3.1. Dépenses d'investissement sur fonds propres

De 2006 à 2007, malgré une évolution croissante des dépenses d'investissement, le taux d'investissement reste cependant faible par rapport aux prévisions. En 2008, ces dépenses d'investissement se sont considérablement accrues avec l'acquisition du 2e bus pour le transport du personnel et de quelques matériels et mobiliers du bureau.

Tableau n° 18: Evolution des dépenses d'investissement sur fonds propres de l'OGEDEP (En $US)

Dépenses d'investissement sur fonds propres	2006	2007	2008
Prévisions	190 571,62	981 202,38	467 159,00
Exécutions	3 217,48	33 848,63	57 678,92
Taux d'exécution (En %)	1,69	3,45	12,35

Figure n° 12: Evolution des dépenses d'investissement sur fonds propres de l'OGEDEP (En $US)

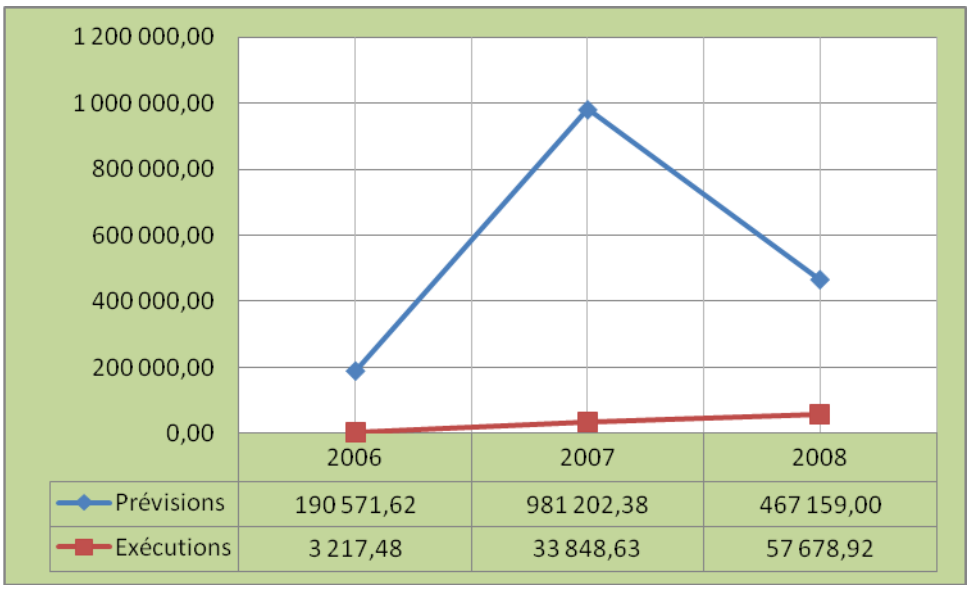

3.2.3.2. Dépenses d'investissement sur Appui Institutionnel

Tableau n° 19: Evolution des dépenses d'investissement sur appui institutionnel de l'OGEDEP (En $US)

Dépenses d'investissement sur appui institutionnel		2006	2007	2008
BAD	Prévisions	43 450,03	40 860,00	-
	Exécutions	-	-	-
	%	-	-	-
BADEA	Prévisions	130 405,50	-	-
	Exécutions	102 489,76	10 646,64	-
	%	78,59	-	-

Outre ces investissements réalisés sur fonds propres de l'Office, l'OGEDEP a bénéficié, dans le cadre de renforcement des capacités, d'un Appui Institutionnel important sous forme d'équipements et matériels parmi lesquels :

- En 2006, Appui Institutionnel de la BADEA de $US 102.489,76 :
  - matériels informatiques (ordinateurs et connexes) ;
  - matériels de communication (téléphones fixes) ;
  - mobiliers de bureau (chaises et tables de la salle du conseil) ;
  - matériel roulant (bus de 30 places), contrat n° 003/BADEA/OGEDEP/2006.
- En 2007, un Appui Institutionnel de la BADEA en équipements informatiques d'un montant de $US 10.646,64.

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

IV. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au regard des données contenues dans ce rapport annuel, le stock de la dette publique de la RDC, à fin 2008, était de $US 12.075,07 millions dont $US 1.289,43 millions pour la dette intérieure et 10.785,64 $US millions pour la dette extérieure.

La dette intérieure est constituée essentiellement des arriérés budgétaires tandis que la dette extérieure comprend 59 % de dettes envers les créanciers bilatéraux et 39 % envers les multilatéraux, le solde étant dû à divers autres créanciers.

Devant l'ampleur du problème de la dette publique et tenant compte des besoins énormes de financement, le Gouvernement s'est résolument engagé dans le processus de l'I PPTE en vue d'un allègement substantiel de la dette de la RDC.

Les allègements attendus permettront sans nul doute à l'Etat d'assainir sa situation financière, de restaurer sa crédibilité nationale et internationale et de repartir sur de nouvelles bases, nécessaires à la mobilisation de nouvelles ressources.

Dans cette perspective, le Gouvernement a préventivement pris des mesures allant dans le sens de la bonne gestion de la dette publique.

En effet, le Décret n° 08/04 du 26 février 2008 portant renforcement du rôle centralisateur de l'Office de Gestion de la Dette Publique en matière d'endettement public traduit cette volonté d'une gestion efficiente, de faire de la dette publique un instrument de croissance économique et de développement.

Les retombées positives du point d'achèvement de l'I PPTE devront inspirer une nouvelle vision de l'endettement public de façon à éviter désormais les pièges du surendettement. Cette nouvelle vision implique une réforme des finances publiques, une reformulation du cadre réglementaire et institutionnel de la gestion de la dette ainsi qu'une définition du cadre stratégique de recours aux ressources d'emprunt.

✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦✦

ANNEXES

1) Encours, tirage et service de la dette
2) Service effectif de la dette extérieure
3) Projection annuelle du service de la dette de 2009 à 2018
4) Profil du service de la dette 2009 à 2018
5) Encours et arriérés de la dette extérieure par catégorie de prêteur et type des dettes
6) Encours de la dette extérieure par type de taux d'intérêt
7) Encours de la dette extérieure par devise
8) Taux d'intérêt moyen de nouveaux emprunts extérieurs
9) Cadre de viabilité de la dette, scénario de référence
10) Analyse de sensibilité de principaux indicateurs de la dette contractée ou garantie par l'Etat
11) Cadre de viabilité du secteur public, scénario de référence
12) Analyse de sensibilité de principaux indicateurs de la dette

ANNEXE 1 : ENCOURS, TIRAGES ET SERVICE DE LA DETTE

(En millions de USD et CDF)

	2005		2006		2007		2008	
	USD	CDF	USD	CDF	USD	CDF	USD	CDF
TOTAL DE L'ENCOURS	**10 323,73**	**5 153 707,19**	**10 692,64**	**5 337 870,68**	**11 243,06**	**5 612 645,73**	**12 075,07**	**7 673 516,20**
DETTE EXTERIEURE	10 226,93	5 105 383,68	10 638,43	5 310 808,51	11 218,35	5 600 310,26	10 785,64	6 854 103,81
DETTE INTERIEURE(*)	96,80	48 323,51	54,21	27 062,16	24,71	12 335,47	1 289,43	819 412,39
TOTAL DES TIRAGES	**122,88**	**61 342,90**	**152,55**	**76 151,96**	**40,65**	**20 292,38**	**25,74**	**16 357,36**
DETTE EXTERIEURE	122,88	61 342,90	152,55	76 151,96	40,65	20 292,38	25,74	16 357,36
DETTE INTERIEURE(*)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	**188,66**	**94 180,92**	**158,45**	**79 099,79**	**162,10**	**80 921,91**	**237,33**	**150 819,47**
DETTE EXTERIEURE	146,07	72 919,58	128,95	64 373,10	137,39	68 586,43	237,33	150 819,47
DETTE INTERIEURE(*)	42,59	21 261,35	29,50	14 726,69	24,71	12 335,47	0,00	0,00

TAUX DE CHANGE	28/12/2007	31/12/2008
USD / CDF	499,2098	635,4842

ANNEXE 2 : SERVICE EFFECTIF DE LA DETTE EXTERIEURE

(En millions de USD)

	2005			2006			2007			2008		
	P	I	S	P	I	S	P	I	S	P	I	S
CREANCIERS OFFICIELS	**86,58**	**29,29**	**115,87**	**73,38**	**15,31**	**88,69**	**48,02**	**48,83**	**96,85**	**158,07**	**28,92**	**186,99**
BILATERAL	55,97	22,39	78,36	59,96	11,00	70,96	11,91	2,42	14,33	3,44	1,64	5,08
MULTILATERAL	30,61	6,90	37,51	13,42	4,31	17,73	36,11	46,41	82,52	154,63	27,28	181,91
CREANCIERS PRIVES	**28,94**	**1,26**	**30,20**	**38,93**	**1,33**	**40,25**	**38,51**	**2,03**	**40,55**	**47,42**	**2,92**	**50,34**
AUTRE	0,00	0,00	0,00	4,98	0,00	4,98	8,31	0,05	8,36	0,00	0,00	0,00
BANQUES COMMERCIALES	15,24	0,79	16,03	22,52	1,06	23,57	21,55	1,77	23,32	4,09	1,13	5,22
FOURNISSEURS	13,70	0,47	14,18	11,43	0,27	11,70	8,65	0,22	8,87	43,33	1,79	45,12
TOTAL	**115,52**	**30,55**	**146,07**	**112,31**	**16,64**	**128,94**	**86,53**	**50,86**	**137,40**	**205,49**	**31,84**	**237,33**

* P = PRINCIPAL PAYE
** I = INTERETS ET COMMISSIONS PAYES HORS ARRIERES
***S = SERVICE DETTE TOTAL PAYE HORS ARRIERES

ANNEXE 3 : PROJECTION ANNUELLE DU SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE DE 2009 A 2018

(En millions de USD)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES										
Prêts	*757,55*	*549,13*	*556,77*	*571,05*	*596,17*	*574,31*	*540,45*	*551,76*	*551,28*	*558,92*
TOTAL	**757,55**	**549,13**	**556,77**	**571,05**	**596,17**	**574,31**	**540,45**	**551,76**	**551,28**	**558,92**

ANNEXE 4 : PROFIL DU SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE DE 2009 A 2018

(Cfr: Annexe n°3 pour les données y relatives)

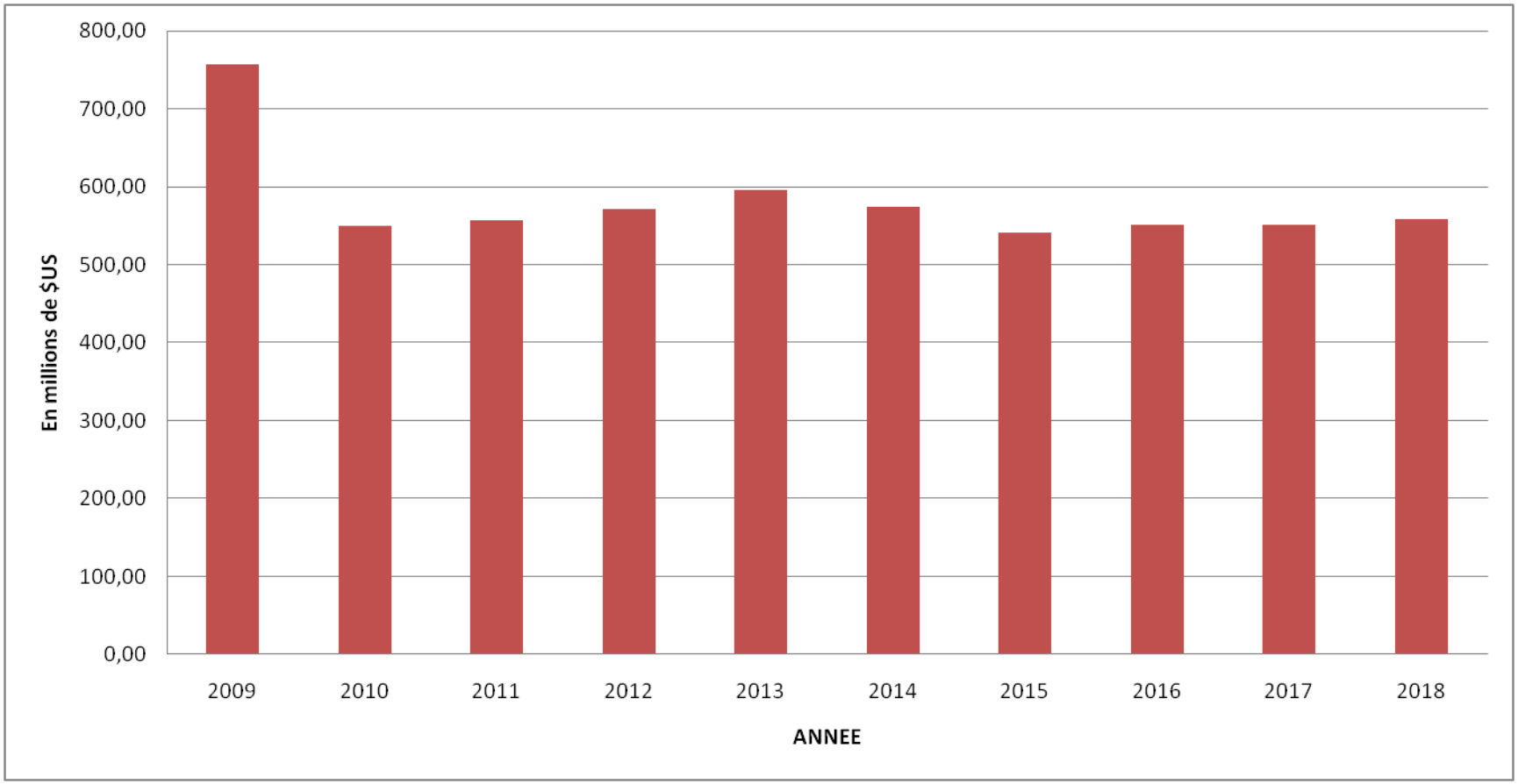

ANNEXE 5 : ENCOURS ET ARRIERES DE LA DETTE EXTERIEURE PAR CATEGORIE DE PRETEUR ET TYPE DES DETTES

(En millions de USD)

	ENCOURS SANS ARRIERES 31.12.2008	ARRIERES DE PRINCIPAL 31.12.2008	ENCOURS AVEC ARRIERES DE PRINCIPAL 31.12.2008	ARRIERES D'INTERETS ET COMMISSIONS 2008	ENCOURS DES INT. DE RETARD 2008	ENCOURS AVEC TOUS LES ARRIERES 2008 (STOCK)	TOTAL DES ARRIERES 2008
CREANCIERS OFFICIELS	**9 481,36**	**647,85**	**10 129,21**	**464,05**	**0,00**	**10 593,26**	**1 111,90**
BILATERAL	5 259,05	640,03	5 899,08	462,50	0,00	6 361,58	1 102,53
APD	776,15	253,35	1 029,50	18,57	0,00	1 048,07	271,92
NON APD	4 482,90	386,68	4 869,58	443,93	0,00	5 313,51	830,61
MULTILATERAL	4 222,31	7,82	4 230,13	1,55	0,00	4 231,68	9,37
CONCESSIONNELLES	3 148,46	0,00	3 148,46	0,00	0,00	3 148,46	0,00
NON CONCESSIONNELLES	1 073,85	7,82	1 081,67	1,55	0,00	1 083,22	9,37
CREANCIERS PRIVES	**100,81**	**65,56**	**166,37**	**26,01**	**0,00**	**192,38**	**91,57**
BANQUES COMMERCIALES	65,47	47,58	113,05	24,21	0,00	137,25	71,79
FOURNISSEURS	0,90	13,35	14,25	1,77	0,00	16,02	15,12
AUTRES	34,44	4,63	39,07	0,03	0,00	39,11	4,66
TOTAL	**9 582,17**	**713,41**	**10 295,58**	**490,06**	**0,00**	**10 785,64**	**1 203,47**

ANNEXE 6 : ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE PAR TYPE DE TAUX D'INTERET

(En millions de USD)

	ENCOURS AVEC TOUS LES ARRIERES 31.12.2005	%	ENCOURS AVEC TOUS LES ARRIERES 31.12.2006	%	ENCOURS AVEC TOUS LES ARRIERES 31.12.2007	%	ENCOURS AVEC TOUS LES ARRIERES 31.12.2008	%
1.TAUX VARIABLES BASES SUR :	***3 848,39***	***37,63***	***4 017,07***	***37,76***	***4 275,31***	***38,11***	***4 012,92***	***37,21***
1.01. CANADA PRIME RATE	41,89	0,41	6,39	0,06	49,33	0,44	36,82	0,34
1.02. EURIBOR	227,02	2,22	250,00	2,35	274,82	2,45	258,69	2,40
1.03. LIBOR 6 MOIS	421,31	4,12	425,54	4,00	425,15	3,79	368,90	3,42
1.04. NEW YORK EXIM BANK RATES	195,31	1,91	173,43	1,63	153,62	1,37	124,69	1,16
1.05. NIBOR 6 MOIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,51	0,01
1.06. SANS TAUX D'INTERET	161,55	1,58	195,75	1,84	222,10	1,98	201,58	1,87
1.07. STIBOR 6 MOIS	42,92	0,42	42,55	0,40	47,10	0,42	46,00	0,43
1.08. TAUX DE BASE AUTRICHE	111,45	1,09	123,44	1,16	139,11	1,24	129,41	1,20
1.09. TAUX DE BASE BANCAIRE FRANCE	179,94	1,76	200,02	1,88	234,43	2,09	230,67	2,14
1.10. TAUX DE BASE BELGIQUE	117,57	1,15	126,60	1,19	155,91	1,39	141,90	1,32
1.11. TAUX DU MARCHE OBLIGATOIRE	672,91	6,58	753,21	7,08	873,72	7,79	869,68	8,06
1.12. US TREAS. BILLS 13 WK BID	885,62	8,66	886,18	8,33	899,63	8,02	873,14	8,10
1.13. TAUX FMI	790,90	7,73	833,96	7,84	800,39	7,13	729,93	6,77
2. TAUX FIXES	***6 378,53***	***62,37***	***6 621,36***	***62,24***	***6 943,04***	***61,89***	***6 772,72***	***62,79***
2.1. CONCESSIONNEL	3 761,46	36,78	3 888,35	36,55	4 003,80	35,69	3 821,01	35,43
2.2. 3% A 6%	1 064,62	10,41	1 114,91	10,48	1 239,59	11,05	1 199,14	11,12
2.3. 6% A 10%	1 535,06	15,01	1 601,08	15,05	1 682,00	14,99	1 735,64	16,09
2.4. PLUS DE 10%	17,39	0,17	17,02	0,16	17,65	0,16	16,93	0,16
TOTAL	**10 226,92**	**100,00**	**10 638,43**	**100,00**	**11 218,35**	**100,00**	**10 785,64**	**100,00**

ANNEXE 7 : ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE PAR DEVISE

(En millions et en %)

	2007			2008		
	En devise originale	En dollar US	En % du total en dollar US	En devise originale	En dollar US	En % du total en dollar US
DETTE A COUT TERME*		***3,08***	***0,027***		***15,25***	***0,136***
Couronne Danoise (DKK)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Couronne Norvegienne (NOK)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Couronne Suédoise (SEK)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Dinar Kowetien (KWD)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Dirham des Emirats Arabes Unis (AED)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Dollar Américain (USD)	0,08	0,08	*0,001*	8,37	8,37	*0,075*
Dollar Canadien (CAD)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Droits de Tirages Spéciaux (DTS)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Euro (Eur)	1,99	2,76	*0,025*	4,74	5,63	*0,050*
Franc Suisse (CHF)	0,00	0,00	*0,000*	1,07	0,82	*0,007*
Livre Sterling (GBP)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Rand d'Afrique du Sud (ZAR)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Riyal Saoudien (SAR)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Unité de Compte Africaine (AFU)	0,00	0,00	*0,000*	0,31	0,43	*0,004*
Yuan Renmimbi ou Y'uan Chinois (CNY)	0,00	0,00	*0,000*	0,00	0,00	*0,000*
Yen Japonais (JPY)	28,42	0,24	*0,002*	0,00	0,00	*0,000*
DETTE A LONG TERME		***11 215,27***	***99,973***		***10 770,39***	***99,859***
Couronne Danoise (DKK)	21,78	3,60	*0,032*	18,21	3,01	*0,028*
Couronne Norvegienne (NOK)	43,43	4,63	*0,041*	33,13	3,53	*0,033*
Couronne Suédoise (SEK)	474,33	64,36	*0,574*	473,59	64,23	*0,596*
Dinar Kowetien (KWD)	2,48	8,55	*0,076*	1,96	6,69	*0,062*
Dirham des Emirats Arabes Unis (AED)	720,03	195,66	*1,744*	1 266,75	189,57	*1,758*
Dollar Américain (USD)	2 664,18	2 664,18	*23,748*	2 345,05	2 345,05	*21,742*
Dollar Canadien (CAD)	55,98	52,52	*0,468*	46,94	40,34	*0,374*
Droits de Tirages Spéciaux (DTS)	1 771,90	2 736,53	*24,393*	1 778,16	2 541,17	*23,561*
Euro (Eur)	2 732,32	3 777,58	*33,673*	3 079,89	3 657,87	*33,914*
Franc Suisse (CHF)	290,42	243,54	*2,171*	318,59	243,04	*2,253*
Livre Sterling (GBP)	77,61	157,04	*1,400*	64,08	110,70	*1,026*
Rand d'Afrique du Sud (ZAR)	22,27	3,15	*0,028*	109,28	2,30	*0,021*
Riyal Saoudien (SAR)	107,67	28,79	*0,257*	96,69	25,83	*0,239*
Unité de Compte Africaine (AFU)	2,93	4,12	*0,037*	2,11	2,97	*0,028*
Yuan Renmimbi ou Y'uan Chinois (CNY)	376,98	45,31	*0,404*	280,01	33,65	*0,312*
Yen Japonais (JPY)	114 030,31	1 225,72	*10,926*	176 075,13	1 500,44	*13,911*
TOTAL		**11 218,35**	***100,000***		**10 785,64**	***100,000***

ANNEXE 8 : REPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE PAR DEVISE AU 31.12.2008

(Cfr: Annexe n°7 pour les données y relatives)

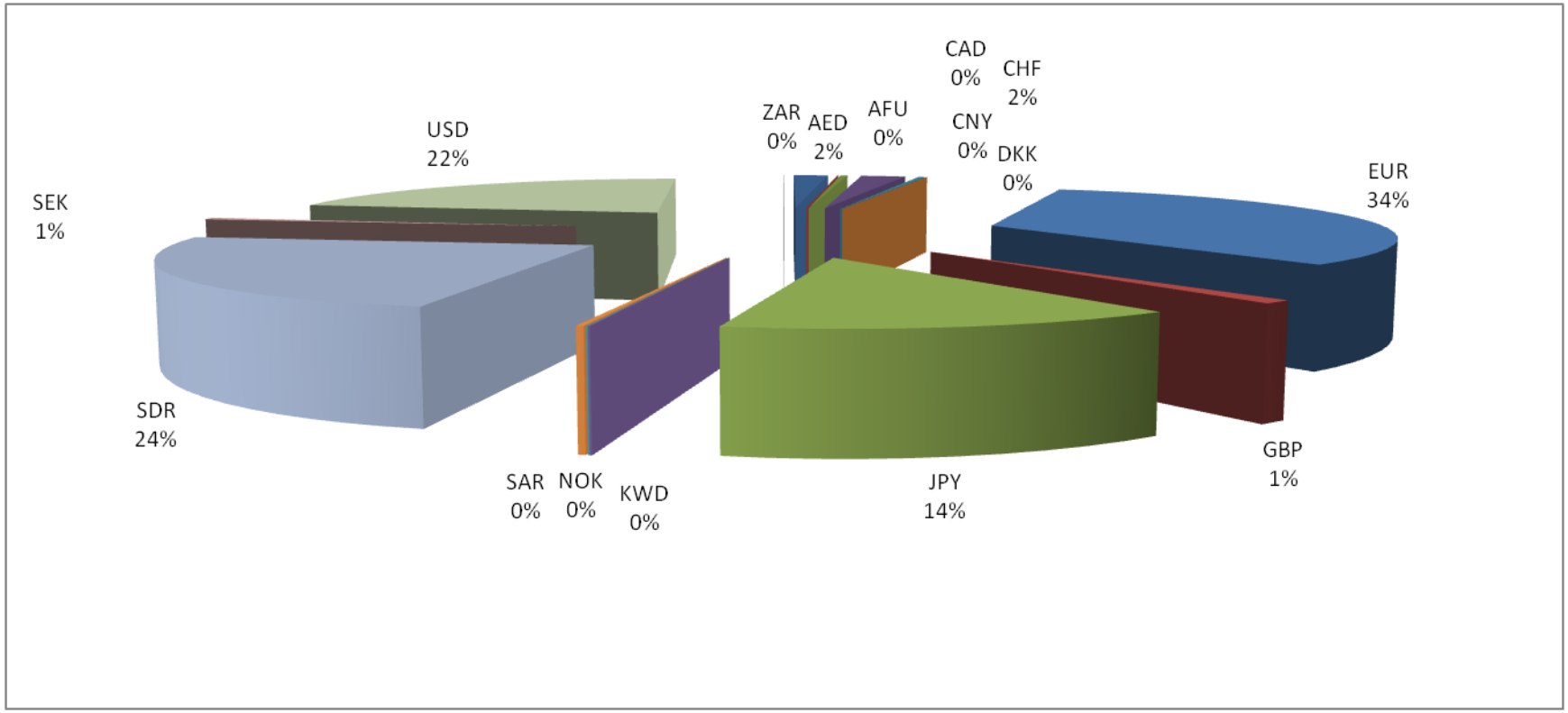

ANNEXE 9 : CADRE DE VIABILITE DE LA DETTE, SCENARIO DE REFERENCE

Tableau 1a. Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2005–28 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs 2007	Moyenne Historique	Ecart-type	Projections 2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008-2013 Moyenne	2018	2028	2014-2028 Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	**113.0**			**111.0**	**122.0**	**122.3**	**127.3**	**128.1**	**124.3**		**115.5**	**44.9**	
dont : dette ext. contractée ou garantie par l'État (DECGE)	112.7			111.0	118.2	113.1	109.5	104.3	97.4		62.6	43.3	
Variation de la dette extérieure	-28.6			-2.0	11.0	0.3	5.0	0.8	-3.7		-1.8	-6.1	
Flux générateurs d'endettement identifiés (nets)	-19.0			-9.8	13.4	13.9	16.3	10.7	4.6		-0.4	-1.0	
Déficit des trans. courantes hors intérêts	**-1.3**	**-0.5**	**3.6**	**10.5**	**21.9**	**24.5**	**30.1**	**23.1**	**17.9**		**9.7**	**6.6**	9.2
Déficit de la balance des biens et services	3.1			12.4	27.5	29.2	32.2	24.4	18.5		8.8	5.0	8.0
Exportations	65.7			62.3	37.9	39.5	41.8	43.2	47.8		56.8	55.9	
Importations	68.8			74.8	65.4	68.7	74.1	67.6	66.3		65.6	60.9	
Transferts courants nets (signe moins = entrées)	-8.2	-6.2	2.2	-10.4	-9.8	-7.5	-6.8	-6.3	-5.7		-4.4	-3.1	-4.0
dont : officiels	-7.4			-8.6	-8.6	-6.7	-6.0	-5.5	-4.9		-3.1	-1.1	
Autres flux de transactions courantes (- = sorties nettes)	3.8			8.5	4.2	2.8	4.7	5.0	5.2		5.3	4.7	
IDE nets (signe moins = entrées)	**-3.7**	**-3.5**	**2.3**	**-14.5**	**-5.6**	**-6.4**	**-8.4**	**-6.9**	**-5.8**	-7.9	**-5.7**	**-5.7**	-5.7
Dynamique endogène de la dette 2/	**-14.0**			**-5.9**	**-2.9**	**-4.2**	**-5.4**	**-5.5**	**-7.4**	-5.2	**-4.5**	**-2**	
Contribution du taux d'intérêt nominal	3.0			1.9	2.3	3.0	2.8	2.7	2.5		1.4	0.4	
Contribution de la croissance du PIB réel	-7.8			-7.8	-5.1	-7.2	-8.3	-8.2	-9.9		-5.9	-2.2	
Contribution des variations des prix et des taux de change	-9.2			…	…	…	…	…	…		…	…	
Résiduel (3–4) 3/	**-9.6**			**7.8**	**-2.4**	**-13.5**	**-11.3**	**-9.9**	**-8.3**		**-1.4**	**-5.1**	
dont : financement exceptionnel	-5.7			-5.9	-3.6	-3.9	-4.2	-3.3	-2.7		-1.7	-0.7	
VAN de la dette extérieure 4/	92.4			77.0	90.2	94.3	100.2	102.6	98.0		97.6	27.2	
en pourcentage des exportations	140.6			123.5	237.8	238.9	239.6	237.3	204.8		171.9	48.6	
VAN de la DECGE	**92.1**			**77.0**	**86.4**	**85.2**	**82.4**	**78.8**	**71.0**		**44.6**	**25.6**	
en pourcentage des exportations	**140.2**			**123.5**	**227.8**	**215.8**	**197.0**	**182.3**	**148.5**		**78.6**	**45.8**	
en pourcentage des recettes publiques	**623.8**			**425.1**	**482.2**	**463.6**	**437.6**	**419.7**	**374.2**		**182.4**	**125.2**	
Ratio service de la dette/exportations (en %)	**11.4**			**10.6**	**17.6**	**14.9**	**14.6**	**12.5**	**21.3**		**15.3**	**3.2**	
Ratio service de la DECGE/exportations (en %)	**11.4**			**10.6**	**17.4**	**14.5**	**13.8**	**11.3**	**8.5**		**15.3**	**3.2**	
Ratio service de la DECGE/recettes (en %)	**50.9**			**36.5**	**36.9**	**31.1**	**30.7**	**26.1**	**21.5**		**35.5**	**8.8**	
Total des besoins de financement bruts (milliards $EU)	0.3			0.3	2.6	2.9	3.7	3.1	3.6		2.8	1.0	
Déficit trans. courantes hors intérêts stabilisant ratio dette	27.3			12.5	10.9	24.2	25.1	22.4	21.6		11.6	12.6	
Principales hypothèses macroéconomiques													
Croissance du PIB réel (pourcentage)	6.3	2.1	5.3	8.2	4.4	6.4	7.4	7.1	8.6	7.0	5.3	4.6	5.3
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en %)	7.0	1.3	15	9.6	-10.0	1.7	2.1	2.5	2.6	1.4	0.2	1.0	0.7
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	2.4	2.9	1.6	2.0	1.9	2.6	2.5	2.3	2.2	2.3	1.3	0.8	1.1
Croissance des exportations de B&S ($EU, en %)	96.5	23.5	33.2	12.5	-42.8	12.5	16.2	13.4	23.4	5.9	7.9	6.4	7.2
Croissance des importations de B&S ($EU, en %)	83.7	24.8	33.7	28.8	-17.8	13.5	18.2	0.2	9.3	8.7	5.1	5.3	5.5
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (%)	...	...	...	61.0	19.7	16.0	11.2	19.9	12.7	23.4	56.7	57.2	53.8
Government revenues (excluding grants, percent of GDP)	14.8	11.5	5.8	18.1	17.9	18.4	18.8	18.8	19.0	18.5	24.5	20.4	20.8
Flux d'aide (milliards de dollars EU) 7/	0.6	0.3	0.3	0.5	1.2	1.4	1.4	1.5	1.4	1.2	2.0	2.2	2.1
dont : dons	0.3	0.2	0.2	0.4	0.8	0.9	1.0	0.9	0.9	0.8	1.1	1.3	1.3
dont : prêts concessionnels	0.3	0.2	0.1	0.1	0.3	0.5	0.4	0.6	0.4	0.4	0.9	1.0	0.9
Financements équivalents à des dons (en % du PIB) 8/	...			4.2	9.1	9.1	8.4	7.9	7.0	7.6	7.4	4.7	6.6
Fin. équivalents à des dons (% des fin. extérieurs) 8/	...			92.5	58.1	50.7	49.4	55.0	44.5	58.4	81.1	81.8	80.3
Pour mémoire :													
PIB nominal (millions de $EU)	10.0			11.8	11.1	12.0	13.2	14.5	16.2		22.4	39.2	
Nominal dollar GDP growth	13.7			18.6	-6.0	8.1	9.6	9.8	11.5	**8.6**	5.6	5.6	6.1
NPV of PPG external debt (US$ billions)	9.2			9.1	9.6	10.3	10.9	11.4	11.5		10.0	10.0	
(VANt–VANt–1)/PIBt–1 (pourcentage)				-0.8	4.2	**5.7**	**5.2**	4.1	0.4	3.1	-4.8	0.5	-0.5

Source : simulations des services du FMI.

1/ Dette extérieure des secteurs public et privé.
2/ Égale à [r – g – r(1+g)]/(1+g+r+gr) fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel et r = taux de croissance du déflateur du PIB
3/ Recouvre le financement exceptionnel (c'est-à-dire variations des arriérés et allégement de la dette); les variations des actifs extérieurs bruts; et les ajustements de valeur.
Les projections tiennent compte en outre de la contribution des variations des prix et des taux de change.
4/ À supposer que la VAN de la dette du secteur privé équivaut à sa valeur nominale.
5/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par le stock de la dette de la période précédente.
6/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.
7/ Dons, prêts concessionnels et allégement de la dette.
8/ Les financements équivalents à des dons incluent les dons accordés directement à l'État et sous la forme de nouveaux emprunts (différence entre la valeur nominale et la VAN de la nouvelle dette).

ANNEXE 10 : ANALYSE DE SENSIBILITE DE PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA DETTE CONTRACTEE OU GARANTIE PAR L'ETAT

Tableau 1b. RDC -- Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2008–28
(En pourcentage)

							Projections				
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	**2018**	2025	2026	2027	2028
Ratio VAN de la dette/PIB											
Scénario de référence	77	86	85	82	79	71	**45**	30	28	26	26
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008–28 1/	77	65	54	39	26	12	**0**	0	0	0	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008–28 2/	77	86	89	90	91	89	**66**	52	50	49	49
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	77	93	101	97	93	84	**52**	35	33	31	30
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins un écart type en 200–10 3/	77	72	64	63	60	54	**30**	21	20	19	19
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	77	90	103	100	95	86	**54**	36	34	32	31
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009–10 4/	77	93	97	93	89	81	**53**	34	32	30	29
B5. Combinaison B1–B4 avec chocs d'un demi écart type	77	70	63	62	59	53	**26**	19	18	18	18
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	77	129	127	123	118	106	**66**	44	41	39	38
Ratio VAN de la dette/exportations											
Scénario de référence	123	228	216	197	182	148	**79**	54	50	48	46
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008–28 1/	123	172	136	93	61	26	**0**	0	0	0	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008–28 2/	123	228	226	216	210	186	**117**	94	91	89	87
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	123	227	215	196	181	148	**78**	53	50	47	45
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins un écart type en 200–10 3/	123	120	129	118	110	88	**41**	30	28	27	27
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	123	227	215	196	181	148	**78**	53	50	47	45
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009–10 4/	123	245	245	223	206	169	**93**	62	58	55	52
B5. Combinaison B1–B4 avec chocs d'un demi écart type	123	99	78	72	67	53	**22**	17	16	16	16
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	123	227	215	196	181	148	**78**	53	50	47	45
Ratio VAN de la dette/recettes											
Scénario de référence	425	482	464	438	420	374	**182**	149	138	131	125
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008–28 1/	425	365	291	206	140	66	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008–28 2/	425	482	485	480	485	468	**271**	260	250	242	237
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	425	519	548	517	495	441	**214**	174	162	153	147
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins un écart type en 200–10 3/	425	402	351	333	320	282	**121**	105	98	94	92
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	425	500	563	531	508	453	**220**	179	166	157	151
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009–10 4/	425	518	527	496	475	425	**215**	172	159	149	142
B5. Combinaison B1–B4 avec chocs d'un demi écart type	425	393	345	329	317	277	**106**	97	92	89	89
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	425	722	693	653	626	558	**270**	220	205	193	186

Tableau 2b. RDC -- Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2008–28
(En pourcentage)

Ratio du service de la dette/ exportations											
Scénario de référence	11	17	14	14	11	9	**15**	5	5	4	3
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008–28 1/	11	16	13	12	9	6	**14**	0	0	0	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008–28 2/	11	17	15	15	14	12	**14**	10	8	7	6
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	11	17	14	14	11	9	**15**	5	5	4	3
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins un écart type en 200–10 3/	11	11	11	10	8	6	**11**	3	3	2	1
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	11	17	14	14	11	9	**15**	5	5	4	3
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009–10 4/	11	17	15	15	12	9	**16**	6	6	5	4
B5. Combinaison B1–B4 avec chocs d'un demi écart type	11	9	7	7	5	4	**7**	2	2	1	1
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	11	17	14	14	11	9	**15**	5	5	4	3
Ratio du service de la dette/ recettes publiques											
Scénario de référence	37	37	31	31	26	22	**35**	14	14	11	9
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008–28 1/	37	34	27	27	21	16	**34**	0	0	0	0
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2008–28 2/	37	37	32	34	33	31	**31**	28	23	18	15
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	37	40	37	36	31	25	**42**	16	16	13	10
B2. Croissance des exportations en valeur à sa moyenne historique moins un écart type en 200–10 3/	37	37	29	28	23	19	**32**	9	10	8	5
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart type en 2009–10	37	38	38	37	32	26	**43**	16	17	14	11
B4. Flux non générateurs d'endettement nets à leur moyenne historique moins un écart type en 2009–10 4/	37	37	32	32	28	23	**37**	16	16	13	11
B5. Combinaison B1–B4 avec chocs d'un demi écart type	37	37	33	30	25	21	**36**	9	9	7	4
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2009 5/	37	55	47	46	39	32	**53**	20	21	17	13
Pour mémoire :											
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	35	35	35	35	35	35	**35**	35	35	35	35

Source : projections et simulations des services du FMI.

1/ Les variables incluent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en $EU), le solde des transactions courantes hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.
2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que
3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste constamment au niveau inférieur, mais le solde des transactions courantes, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui suppose un ajustement compensatoire implicite du niveau des importations).
4/Y compris les transferts officiels et privés et les IDE.
5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale telle qu'elle ne dépasse jamais 100 %.
6/ S'applique à tous les scénarios de résistance, sauf dans le cas de A2 (conditions de financement moins favorables), où les modalités de tous les nouveaux financements sont celles qui sont spécifiées à la note 2.

ANNEXE 11 : CADRE DE VIABILITE DU SECTEUR PUBLIC, SCENARIO DE REFERENCE

Tableau 2a. RDC -- Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2005-28 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Estimation					Projections				
	2007	Moyenne historique 5/	Ecart type 5/	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008-13 Moyenne	2018	2028	2014-28 Moyenne
Dette du secteur public 1/	114.6			112.7	118.9	113.8	110.0	104.7	97.7		62.6	43.3	
dont : libellée en devises	112.7			111.0	118.2	113.1	109.5	104.3	97.4		62.6	43.3	
Variation de la dette du secteur public	-28.6			-1.9	6.3	-5.2	-3.8	-5.3	-7.0		-7.2	-1.3	
Flux générateurs d'endettement identifiés	-26.3			-1.8	5.3	-3.6	-2.5	-4.2	-5.8		-2.6	1.5	
Déficit primaire	-2.8	-1.3	2.0	-2.0	1.5	6.4	5.2	4.2	3.0	3.0	-0.2	3.5	2.2
Recettes et dons	18.2			21.7	25.4	25.8	26.1	25.1	24.7		29.6	23.7	
dont : dons	3.5			3.6	7.5	7.4	7.3	6.3	5.8		5.1	3.3	
Dépenses primaires (hors intérêts)	15.4			19.7	26.8	32.2	31.3	29.2	27.7		29.4	27.2	
Dynamique automatique de la dette	-25.7			0.2	3.8	-10.0	-7.7	-8.4	-8.8		-2.4	-2.0	
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-9.1			-8.7	-4.2	-6.2	-7.3	-7.0	-8.2		-3.4	-2.4	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.7			0.0	0.6	0.9	0.5	0.3	0.1		0.1	-0.5	
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-8.4			-8.7	-4.7	-7.1	-7.8	-7.3	-8.3		-3.5	-2.0	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-16.5			8.9	8.0	-3.8	-0.3	-1.5	-0.6		...	...	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	2.2			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Produit de la privatisation (négatif)	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	2.2			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (PPTE et autres)	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	-2.3			-0.1	1.0	-1.6	-1.3	-1.0	-1.1		-4.6	-2.8	
Other Sustainability Indicators													
VAN de la dette du secteur public	91.6			89.1	94.4	89.6	86.4	81.9	73.8		45.6	26.1	
dont : libellée en devises	89.8			87.4	93.6	89.0	85.9	81.4	73.5		45.6	26.1	
dont : dette extérieure	89.8			87.4	93.6	89.0	85.9	81.4	73.5		45.6	26.1	
VAN des engagements conditionnels (non inclus dans la dette du se	...			...	...	...	...	...	...		...	...	
Besoins de financement bruts 2/	8.6			8.2	10.5	13.5	12.1	10.1	7.9		8.5	5.3	
Ration VAN de la dette du secteur public/recettes et dons (en pourcentage)	502.6			409.5	371.8	347.9	331.2	326.7	298.4		154.1	110.0	
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes (en pourcentage)	620.6			491.9	526.7	487.9	459.2	436.1	388.8		186.4	127.7	
dont : dette extérieure 3/	608.0			482.6	522.5	484.6	456.4	433.8	386.9		186.4	127.7	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en pourcentage) 4/	54.5			40.5	30.0	25.3	24.7	21.8	18.4		29.3	7.6	
Ratio service de la dette/recettes (en pourcentage) 4/	67.3			48.6	42.4	35.5	34.2	29.2	24.0		35.5	8.8	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	25.8			-0.1	-4.8	11.6	9.0	9.4	10.0		7.0	4.8	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires													
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	6.3	2.1	5.3	8.2	4.4	6.4	7.4	7.1	8.6	7.0	5.3	4.6	5.3
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	2.4	2.9	1.6	2.0	1.9	2.6	2.4	2.2	2.0	2.2	2.2	0.9	1.6
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette en monnaie nationale (en pourcentag	16.7	118.5	297.6	13.0	3.8	12.7	16.6	17.5	18.4	13.7	...	...	-6.0
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + indique une dépréc	-12.5	3.1	19.6	8.6	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	17.9	277.3	706.1	19.7	11.5	15.4	11.5	10.7	9.8	13.1	5.0	5.0	5.4
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, e	0.0	0.2	0.6	0.4	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.1
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	...	…	…	61.0	19.7	16.0	11.2	19.9	12.7	23.4	56.7	57.2	...

Sources : autorités nationales, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Couverture du secteur des administrations publiques.

2/ Les besoins de financement bruts sont égaux au déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Recettes hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et à long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

ANNEXE 12 : ANALYSE DE SENSIBILITE DE PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA DETTE

Tableau 2b. République démocratique du Congo : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2008-2028

	Projections							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2018	2028
Ratio VAN de la dette/PIB								
Scénario de référence	89	94	90	86	82	74	46	26
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	89	94	86	81	75	66	31	0
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	89	91	79	70	61	50	12	0
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	89	96	92	90	87	81	63	78
A4. Autre simulation	94	92	95	98	101	100	81	47
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2009–10	89	103	111	110	107	100	84	89
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	89	94	84	81	77	69	41	22
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	89	97	92	91	88	82	62	60
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2009	89	145	135	129	121	109	80	60
B.5 Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	89	103	98	94	90	81	52	32
Ratio VAN de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	410	372	348	331	327	298	154	110
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	410	368	327	300	286	253	96	0
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	410	360	308	269	243	200	41	0
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	410	375	355	343	345	322	208	316
A4. Autre simulation	431	476	490	502	491	478	380	203
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2009–10	410	397	408	400	408	388	274	364
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	410	369	326	310	306	279	139	94
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	410	378	346	338	342	321	206	250
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2009	410	570	523	493	483	441	271	252
B.5 Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	410	407	380	362	357	328	176	134
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	40	30	25	25	22	18	29	8
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	40	30	26	25	22	18	36	0
A2. Solde primaire inchangé depuis 2008	40	30	25	23	19	15	25	0
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	40	30	26	25	23	20	33	19
A4. Autre simulation	40	41	40	42	36	32	69	17
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2009–10	40	32	29	29	26	23	37	25
B2. Solde primaire à la moyenne historique moins un écart type en 2009-10	40	30	25	24	21	18	29	6
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	40	31	27	25	23	20	34	16
B4. Dépréciation nominale ponctuelle de 30% en 2009	40	38	38	38	34	29	49	24
B.5 Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2009	40	30	27	26	23	20	30	10

Sources: Autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.
1/ Suppose que la croissance du PIB réel est égale au niveau de référence moins un écart type divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.
2/ Les recettes comprennent les dons.